

ACTES DU COLLOQUE



**VIOLENCE SEXUELLE
ET SANTÉ MENTALE
D'UNE RIVE À L'AUTRE**

CALACS DES RIVIÈRES HAUTE-YAMASKA BROME-MISSISQUOI

ACTES DU COLLOQUE



VIOLENCE SEXUELLE ET SANTÉ MENTALE D'UNE RIVE À L'AUTRE

**16 MAI 2022 À L'HÔTEL CHÂTEAU-BROMONT
17 MAI 2022 EN VIRTUEL**

CALACS DES RIVIÈRES HAUTE-YAMASKA BROME-MISSISQUOI

CRÉDITS

ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

CALACS DES RIVIÈRES HAUTE-YAMASKA BROME-MISSISQUOI

Granby (Québec)

En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique

CONCEPTION DE L'AFFICHE

© Elody Sinniger, studio parciparla

PHOTOS LORS DE L'ÉVÉNEMENT

© Mélissa Bédard, photographe

PHOTOS DES CONFÉRENCIÈRES

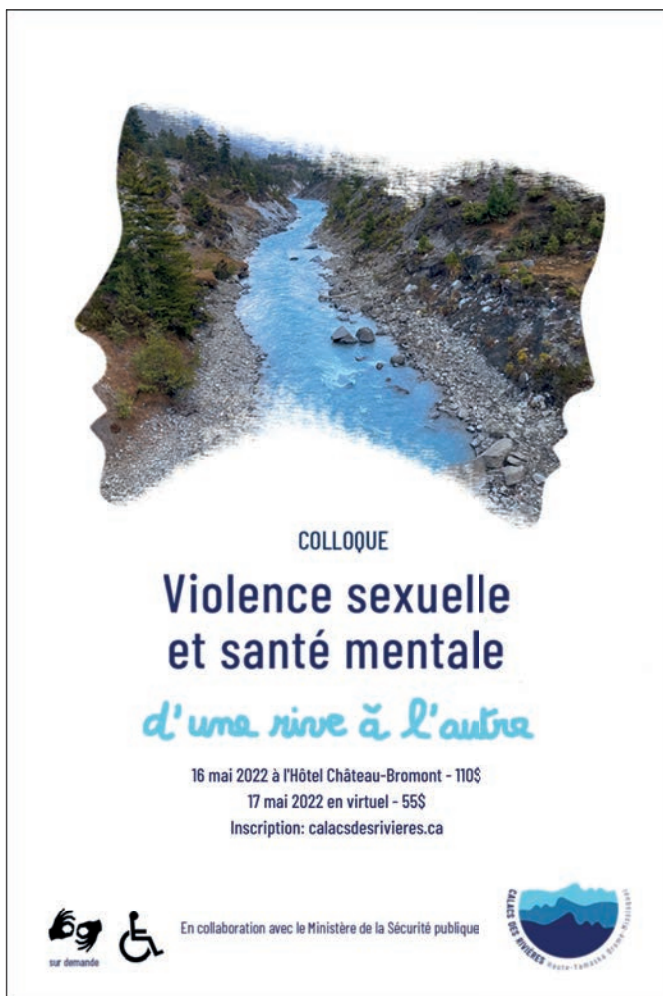
fournies par les personnes

INFOGRAPHIE

Anita Raymond

Tous droits réservés

© CALACS des Rivières Haute-Yamaska Brome-Missisquoi, 2023



PRÉSENTATION

Motivé par son 35^e anniversaire de fondation, le CALACS des Rivières a déployé une série d'activités spéciales, variées et rassembleuses. Un processus de consultation pour le changement de nom et d'image a marqué le début de cette année charnière. Le résultat est un **nom davantage représentatif** et inclusif des deux MRC desservies, soit Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi, et appuyé par **un nouveau logo, qui donne davantage de sens** au travail auprès des femmes et des filles sur notre territoire de services. Une année ponctuée d'activités spéciales, auxquelles étaient conviés le public, les membres et les partenaires ; que l'on pense au projet « De l'oppression à l'expression - Faire danser les femmes », au concours de textes d'opinion et, bien évidemment, à l'organisation d'un colloque sur les violences sexuelles.

Les 16 et 17 mai 2022, le CALACS des Rivières Haute-Yamaska Brome-Missisquoi tenait son premier colloque intitulé « Violence sexuelle et santé mentale : d'une rive à l'autre ». Un thème en référence à notre territoire de services, certes, mais aussi en résonance aux multiples facettes de la violence sexuelle. *D'une rive à l'autre* nous amène à prendre conscience que les conséquences des violences sexuelles ne sont pas hermétiques. Elles ébranlent les sphères intimes et personnelles des individus.es autant que les sphères publiques et sociales. Et toujours, après 35 années de services, nous constatons les répercussions à court, moyen et long terme de la violence sexuelle sur la santé mentale des victimes.

Sous les volets de l'aide directe, de la prévention, de la lutte et de la recherche, des intervenant.es et chercheur.es spécialisé.es ont présenté 14 conférences et ateliers sur des thèmes aussi variés que l'intervention auprès des entendeurs de voix victimes de traumatismes sexuels, les violences obstétricales ou encore l'exploitation sexuelle chez les jeunes filles et garçons, marquant ainsi la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Un panel sur les luttes et résistances, pour parler des diverses stratégies de résistance qui ont vu le jour ces dernières années à travers notamment du mouvement #metoo, a donné le coup d'envoi du colloque. Un programme varié, ponctué d'une plénière et d'un 5 à 7 jazzy, qui s'est terminé par une journée de colloque virtuel.

Ce colloque, dans une formule hybride (une journée en présentiel et une journée en virtuel) a été l'occasion de mettre en lumière des sujets souvent méconnus ou peu approfondis, en plus de permettre de très nombreux échanges entre participant.es de milieux divers tels que communautaire, scolaire, judiciaire, etc.

À travers ces actes de colloque, le CALACS des Rivières souhaite transmettre l'essentiel du contenu de ces deux journées de partage des savoirs, mais aussi un peu de l'énergie qui circulait lors de ces deux journées mémorables.



TABLE DES MATIÈRES

ATELIERS DU LUNDI 16 MAI 2022 - EN PRÉSENTIEL

PANEL D'OUVERTURE

LUTTES ET RÉSISTANCES EN CONTEXTE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE SANTÉ MENTALE	6
CAROLE BOULEBSOL, ALEXANDRA DUPUY, ANNICK CHARETTE ET SANDINE RICCI	

ATELIERS DU MATIN

CONTEXTE RELIGIEUX ET VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL	10
LORRAINE DEROCHER	
PRÉVENTION DE LA CYBERVIOLENCE SEXUELLE ET DE L'EXPLOITATION CHEZ LES MINEUR.ES	12
MAHA IKRAM CHERID (RÉSEAU ENFANTS-RETOUR)	
INCURSION DANS LE MONDE DES SUGAR BABIES	13
MARIE-ÈVE TREMBLAY ET CLÉMENTINE	
VIOLENCES SEXUELLES AU SEIN DES POPULATIONS DE MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE :	15
COMPRENDRE LES OBSTACLES	
ALEXA MARTIN-STOREY	

ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

ET SI ON ÉCOUTAIT AUTREMENT ? ACCOMPAGNER DES ENTEDEURS DE VOIX VICTIMES DE TRAUMAS SEXUELS	17
NATHALIE GODFRIND	
POUR DES COMMUNAUTÉS MOBILISÉES CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE	20
AUDREY SIMARD ET ADÈLE RAUX-COPIN (CEAF)	
JUSTICE À L'ÈRE DU #MOIAUSSI	22
MÉLANIE LEMAY	
SEXUALITÉ DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES : PRATIQUES D'INTERVENTION SENSIBLES ET UTILISATION	24
POTENTIELLE DES TECHNOLOGIES IMMERSIVES	
NATACHA GODBOUT ET DAVID LAFORTUNE	

ATELIERS DU MARDI 17 MAI 2022 - EN VIRTUEL

ATELIERS DU MATIN

APPROCHE DE TRANSFORMATION DÉVELOPPEMENTALE ET VICTIMES D'INCESTE	26
MARIE-ÉMILIE LOUIS	
DECONSTRUCTING DOMINANT DISCOURSE ON BIRTH AND REPRODUCTIVE HEALTH	29
LORRAINE FONTAINE	
L'EXPLOITATION SEXUELLE CHEZ LES FILLES ET LES GARÇONS PRÉSENTANT DES NIVEAUX DE RISQUE VARIÉS	31
KARINE CÔTÉ ET SHIRLEY-ANN SAVARD	

ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

VIOLENCES OBSTÉTRICALES ET GYNÉCOLOGIQUES : CONTEXTES, MANIFESTATIONS, PRÉVENTION ET PISTES D'ACTION	33
LORRAINE FONTAINE	
LES ORIGINES PREMIÈRES DU MOUVEMENT #MOIAUSSI	36
KHAROLL-ANN SOUFFRANT	

REMERCIEMENTS

39

COLLOQUE EN PHOTOS

40

16 MAI 2022
EN PRÉSENTIEL

ANIMATRICE

CAROLE BOULEBSOL

Actuellement doctorante en sciences humaines appliquées (UdeM), Carole Boulebsol est diplômée en sociologie, en études féministes, en travail social et en santé mentale. Elle est affiliée à différents projets de recherche en lien avec les violences faites aux femmes et cumule plusieurs années d'expérience d'intervention, de formation et de soutien clinique et organisationnel. Formée aux approches féministes et transculturelles, elle est polyvalente et engagée dans plusieurs activités de mobilisation et de transfert de connaissances. Elle aime s'investir dans des initiatives qui rejoignent ses valeurs de justice sociale, d'inclusion et de reconnaissance des différents savoirs. Forte d'une pluralité d'expériences complémentaires entre recherche, intervention et gouvernance, elle aime sortir de ses zones de confort, échanger avec d'autres et se laisser aller à l'imagination scientifique, pratique et stratégique. Depuis plusieurs années, elle collabore à titre de consultante avec différents groupes communautaires dont les CALACS et leur Regroupement.



LUTTES ET RÉSISTANCES

ALEXANDRA DUPUY

est étudiante au doctorat en linguistique à l'Université de Montréal. Sa recherche porte sur l'écriture inclusive en français. Parallèlement, elle est militante féministe dans la lutte aux violences sexuelles et dans les luttes anti-racistes. Au mois de mai 2021, elle co-fondait le collectif #JaiChangéMoiAussi afin de redonner la parole aux victimes d'agressions sexuelles ou à caractère raciste.



RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION

Les statistiques sont claires : les femmes sont surreprésentées comme victimes/survivantes de violences sexuelles au Canada¹. À cela s'ajoutent les autres intersections d'oppressions : l'âge², l'origine ethnoculturelle³, l'appartenance aux communautés LGBTQIA2S+⁴, la diversité neurologique⁵, la diversité physiologique⁶, le statut migratoire⁷ ainsi que le statut socioéconomique. Depuis la dernière année, le gouvernement du Québec⁸ ainsi que des actaires du milieu⁹ ont mis de l'avant le Tribunal spécialisé comme solution aux problèmes systémiques liés à la judiciarisation des violences sexuelles.

Considérant la multitude de réalités liées aux intersections d'oppressions, cette proposition est-elle adéquate pour toutes ou discrimine-t-elle une bonne partie de la population ? Dans le cadre de cette présentation, nous aborderons le concept d'inclusion en pratique et dans l'élaboration de politiques.

- 1 Gouvernement du Canada, 2020.
- 2 Conroy, 2021.
- 3 Heidinger, 2021.
- 4 Gouvernement du Canada, 2020; Jaffray, 2020; Jaffray, 2021.
- 5 Gouvernement du Canada, 2022; Savage, 2021.
- 6 Gouvernement du Canada, 2022; Savage, 2021.
- 7 Cotter, 2021.
- 8 Gouvernement du Québec, 2021; Projet de loi n° 92, *Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale* (titre modifié) - Assemblée nationale du Québec, 2021.
- 9 Jolin-Barette et coll, 2021; Perreault & Néron, 2021.

EN CONTEXTE DE VIOLENCE SEXUELLE ET DE SANTÉ MENTALE



ANNICK CHARETTE

a été responsable des communications, journaliste pigiste, pour Télémedia et Radio-Canada International, fondatrice de Soma productions, une compagnie de production audiovisuelle récipiendaire de plusieurs prix. En tant que chargée de programme à Télé-Québec, elle a supervisé la production des émissions *Les Francs-Tireurs*, *Belle et bum*,

Les Appendices, le spectacle de la Fête nationale, plusieurs magazines dont *Ça manque à ma culture*, *Di Stasio*, *Bazzo* et plusieurs séries documentaires et documentaires uniques.

À titre de gestionnaire de projets pour des médias numériques depuis 2011, elle a supervisé plusieurs projets récipiendaires de prix (*Objectif Nord*, le site *Cuisinez!*, *Les Brutes*, *La maison des folles*, *L'arène*, *Brisez le code*, *Justice*, les balados *Trafic*, *Tes où Youssef*, *La bombe*, la série *On parle de santé mentale*, entre autres). Elle s'est impliquée au Syndicat général des employé-e-s de Télé-Québec (SGEQ) à titre de V.-P. communications, puis de présidente. Après avoir été vice-présidente à la Fédération nationale des communications et de la culture depuis 2015 et élue au secrétariat général-trésorerie en 2019, elle en est la présidente depuis juin 2021.

RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION

Aucune victime ne peut devenir une ex-victime. Mais survivre à une agression ne doit pas définir ce que nous sommes, ni comment nous allons vivre le reste de notre vie. Il faut mettre en échec la culpabilité et la honte, ces sentiments incontournables qui nous accompagnent. Les chemins vers l'apaisement sont multiples, chacun et chacune doit trouver le sien. Et il faut travailler à ce que la société, le droit et le système de justice évoluent quant à l'accueil des victimes et pour contrer les préjugés.

SANDRINE RICCI

étudie depuis presque vingt ans la violence sexuelle vécue par les femmes dans différents contextes, ainsi que le féminisme en tant que producteur d'outils théoriques et de mobilisations sociales. Sa thèse de doctorat combinera un travail de réflexion critique et un travail de recherche empirique sur la notion de culture du viol. Chercheuse affiliée à la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, elle donne des cours à l'UQAM, ainsi qu'à l'Université de Montréal, et réalise aussi différents mandats d'expertise sociologique (litiges civils). Entre autres publications, elle a écrit un livre réédité en 2019 en France et au Québec, *Avant de tuer les femmes, vous devez les violer ! : Rwanda, rapports de sexe et génocide des Tutsi*.



RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION

Au Québec et ailleurs, des millions de femmes se sont massivement tournées vers les réseaux sociaux numériques pour révéler publiquement des faits de violence sexuelle. Entre témoignages publics et listes d'agresseurs, je propose d'interroger certaines caractéristiques de ces mobilisations qui réactivent des luttes féministes historiques. Toujours d'un point de vue sociologique, je soulève certaines pistes de réflexion sur leurs possibles effets transformateurs, en lien avec la santé mentale des victimes.

d'une rive à l'autre

ATELIERS DU LUNDI – EN PRÉSENTIEL

ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022 EN AVANT-MIDI
EN PRÉSENTIEL



LORRAINE DEROCHE

est docteure en Études du religieux contemporain et sociologue des religions, professeure associée à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, membre régulière du Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill. Elle s'intéresse aux enfants élevés au sein de groupes sectaires. Ses recherches apportent des réponses aux intervenants en ce qui a trait aux interventions de protection de l'enfance dans les sectes religieuses et les communautés fermées. Formatrice et consultante sur le sujet, elle aborde de façon plus large l'intervention auprès des enfants victimes en contexte religieux.

CONTEXTE RELIGIEUX ET VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

COMPRENDRE LA RELIGION COMME UN CONTEXTE DANS LEQUEL LA PERSONNE A ÉTÉ VICTIME

Le contexte religieux

Pour intervenir adéquatement auprès d'une victime, il faut bien comprendre le contexte de victimisation. Afin de bien cerner le contexte religieux, il faut d'abord saisir les différences entre les divers types de groupe idéologiques ou religieux.

Résumé des définitions

Religion

Système de croyances et de valeurs qui procure à la personne des réponses au sens de la vie, de la mort et de la souffrance. La religion est composée d'éléments qui permettent à l'individu qui y adhère d'extérioriser un sentiment religieux dans une structure communautaire et formelle. On trouve dans les religions un certain nombre de rituels, de cérémonies, d'obligations morales et de règles éthiques qui permettent au croyant d'entretenir sa relation avec la transcendance.¹

Spiritualité

Version intime de la croyance : quête de sens, intérêt pour la réalité transcendante, inhérent à la nature humaine.

Nouveau mouvement religieux

Mouvement religieux autre qu'une religion traditionnelle, fondé à l'époque moderne.

Groupe sectaire ou communauté fermée

Mouvement idéologique, religieux ou non, en rupture contestataire (à divers degrés) avec les valeurs dominantes de la société ou avec la religion dominante.

Secte totalitaire

Groupe religieux ou idéologique dont le leadership exerce un contrôle absolu sur toutes les sphères de la vie des membres, manifestant ainsi une forme de totalitarisme.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL EN CONTEXTE RELIGIEUX POUR LES ENFANTS

Maltraitance envers les enfants en contexte religieux

Mauvais traitements subis par un enfant dans un contexte religieux, qu'il s'agisse d'une religion traditionnelle, d'un nouveau mouvement religieux, d'un groupe sectaire ou d'une communauté fermée, ou encore d'une secte totalitaire.²

En plus des séquelles sur le plan physique, [s]ur le plan psychologique, le fait que les sévices soient associés dans l'esprit de l'enfant avec une figure transcendante, une puissance divine ou un ordre supérieur augmente l'effet de la menace et du geste lui-même sur le niveau de traumatisme qui en résulte.³

Un lien est alors créé entre les croyances, certaines pratiques religieuses et les formes de maltraitance ou de négligence. Pour la victime, la violence sexuelle en contexte religieux se vit à trois : l'agresseur, une puissance divine et elle-même. L'omniprésence de la figure transcendante dans l'esprit de la victime, durant l'agression ou après, peut devenir un élément traumatique de plus dont il faut tenir compte dans l'intervention.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Comprendre la religion comme un contexte dans lequel la personne a été victime
- Violence à caractère sexuel en contexte religieux pour les enfants
- Des repères pour une meilleure intervention : bien accompagner une victime

d'une rive à l'autre

La violence à caractère sexuel en contexte religieux est donc une forme de violence qui a la particularité d'associer l'acte violent à une pratique, une croyance, un discours ou une autorité religieuse.

DES REPÈRES POUR UNE MEILLEURE INTERVENTION : BIEN ACCOMPAGNER UNE VICTIME

Il peut devenir très ardu de saisir les univers doctrinaux des divers groupes religieux. Les rites, croyances, pratiques, etc. sont très différents d'un groupe à l'autre. Il est plus facile — et plus efficace — d'orienter la victime vers une description de sa réalité, même religieuse. Vous aurez ainsi accès peu à peu à la représentation que la victime s'est forgée de l'agresseur, de l'acte lui-même ou de la puissance divine. Cette représentation deviendra un outil, voire un levier qui servira de repère lors de l'intervention.



Pour en savoir plus :

Derocher, L. (2022) *Ces enfants oubliés - Grandir dans une communauté sectaire*, Les Éditions de l'Homme.

Derocher, L. (2018) *Intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées - Soutiller pour protéger les enfants*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- 1 Derocher, L. (2018) *Intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées - Soutiller pour protéger les enfants*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 5-6.
- 2 Pour plus de détails sur la maltraitance envers les enfants en contexte religieux, consulter : Bottoms, B.L. et al. (2003) « Religion-related Child Physical Abuse: Characteristics and Psychological Outcomes », dans Mullins, J. (dir.), *Emerging trends and issues in the victimization of children*. Binghamton, NY: Haworth
- 3 Derocher, L. (2018) *Op. cit.*, p. 23.

Conclusion/constats de l'atelier

- Intervenir le plus possible à partir d'une posture neutre et objective.
- Bien saisir le contexte dans lequel la personne a été abusée ou exploitée, non à partir de votre perception de la situation.
- Identifier à quel type de groupe nous avons affaire afin de cerner le contexte de la violence.
- Intervenir auprès de la victime à partir de sa représentation de ce qui lui est arrivé.
- Ajouter des éléments nouveaux afin de dissocier les représentations religieuses de la victime qui ont été associées à l'agression.

ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022 EN AVANT-MIDI
EN PRÉSENTIEL**MAHA IKRAM CHERID**

est coordonnatrice et responsable du programme de prévention jeunesse AIMER (SHINE, en anglais) du Réseau Enfants-Retour. Possédant un baccalauréat en sociologie de l'Université Concordia, elle complète présentement sa maîtrise en éducation et société à l'Université McGill, où elle a également occupé le poste de conseillère en éducation en matière de violences sexuelles. Maha fait également partie de l'équipe du Graphix Project, une recherche collaborative entre les universités Yale et McGill, dirigée par Christian Clarke. Elle est aussi membre du CA de l'organisme à but non lucratif DivinART. Maha se positionne comme féministe intersectionnelle. Son approche est grandement influencée par le travail de nombreuses activistes et auteures noires et autochtones, telles que bell hooks et Audra Simpson.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Exploitation sexuelle auprès des mineurs
- Prévention des fugues

Conclusion/constats de l'atelier

- L'écoute attentive.
- Miser sur les facteurs de protection plus que sur l'interdit.
- Formation continue (actualiser).
- En parler.
- Briser l'isolement généré par les réseaux sociaux pour diminuer la vulnérabilité.
- Appliquer les comportements sécuritaires.
- Programme de prévention du réseau : création de programme pour pré-adolescent (3^e année - Secondaire 3), formule clé en main (formations auprès des enseignants, intervenants, etc.).

PRÉVENTION DE LA CYBERVIOLENCE SEXUELLE
ET DE L'EXPLOITATION CHEZ LES MINEUR.ES

RÉSUMÉ DE L'ATELIER

- Sur 3 456 signalements de disparition en 2021, 67 % ont été réglées dans les 24 heures, 92 % dans les 7 jours, 72 % étaient des fugues et 1/3 impliquaient de l'exploitation sexuelle.
- La pandémie a augmenté l'isolement.
- Utiliser ces activités auprès des adolescents dans les écoles secondaires.
- Discussions auprès des pairs : même situation, mais adulte (avant ou après le *sitdown*).
- Signes avant-coureurs de l'exploitation sexuelle : plusieurs cellulaires, plusieurs fugues, vêtements chers, plusieurs cartes de crédit, changement de cercle d'amis, grande quantité d'argent, clés d'hôtel, d'appartement, de voiture.
- Règles du consentement : 16 ans (fédéral), sauf exception.
- En accord avec le règlement ? On doit suivre cette règle, malheureusement.
- Prévention pour rencontre physique (via le Web) : ne pas y aller seule.
- Concept : *sexting*, sextorsion.
- Parler aux jeunes, car ramifications judiciaires.
- Avoir confiance en soi, s'assurer que l'enfant est isolé pour l'intervention, laisser vomir, langage corporel adéquat pour mise en situation, écoute active, laisser le silence, être honnête avec l'enfant, ne faire aucune fausse promesse, avoir de l'empathie et de la compassion plutôt que d'être sympathique, remercier l'enfant de sa confiance.
- Dénoncer l'action, utiliser les ressources (enfant et intervenant).
- Trouver les mots = processus de guérison.



RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

- Discussions durant l'activité : contexte de la vulnérabilité avec Internet (sentiment d'appartenance), facteurs de protection sur la limite auprès des pairs (en tant qu'adulte), approche plus positive sur Internet, pas seulement les jeunes (aussi les adultes), trouver leurs limites sur une clientèle « pockée » (limite plus loin ou moins protectrice), suivre son instinct.
- Mise en situation : Léonie 12 ans, photos intimes à Xavier, 14 ans, photos envoyées à quelques amis, mises sur des réseaux sociaux. *Que faites-vous ? Qui dans cette histoire pourrait faire face à des accusations criminelles ? À qui référeriez-vous Léonie ?*
- Discussion sur la mise en situation : reconnaître ses droits; pourquoi les garçons l'ont fait ? Vérifier avec sexologue, si présent.e. Est-ce qu'il y a du recrutement à l'école ?
- Quelles sont les pénalités juridiques sur la propagation juvénile ? Cas par cas (prison, probation, amende).

ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022 EN AVANT-MIDI
EN PRÉSENTIEL



MARIE-ÈVE TREMBLAY

est journaliste et animatrice à Radio-Canada. Depuis son entrée au sein du diffuseur public en 2010, elle a travaillé auprès de plusieurs équipes en télé comme à la radio. Elle a animé la série web/radio/balado à succès *Corde sensible*. En juin 2018, elle a reçu le prix *Canadian Journalism Foundation-Facebook Journalism project* pour l'une de ses productions sur le phénomène des fausses nouvelles. Elle a aussi remporté deux prix Gémeaux, en septembre 2018, pour meilleure série « affaires publiques médias numériques » et meilleure animation dans la même catégorie. En 2021, elle a produit le balado disponible sur l'application OHdio *Sugar baby : pire idée de ma vie* et son volet numérique *Sugar baby : du glam au drame*.



CLÉMENTINE

venait d'avoir 19 ans quand elle s'est inscrite en tant que sugar baby sur le populaire site Web Seeking Arrangement. Jeune femme de bonne famille et qui ne manque de rien, jamais elle n'aurait pu imaginer que sa décision allait sournoisement la mener dans un engrenage d'exploitation sexuelle. Elle témoigne dans le balado disponible sur l'application OHdio *Sugar baby : pire idée de ma vie* et son volet numérique *Sugar baby : du glam au drame*.

Thèmes abordés dans l'atelier

- L'histoire de Clémentine.
- Les balados sur les Sugar Babies.

**INCURSION DANS LE MONDE
DES SUGAR BABIES**

L'HISTOIRE DE CLÉMENTINE

Environnement familial

- Clémentine vient d'une famille aimante de parents très présents et investis. Petite, elle avait beaucoup d'énergie. À partir de 18, 19 ans, elle bénéficie de plus d'autonomie.
- Vit ses premières amours, des épreuves difficiles, une interruption de grossesse, étudie en techniques infirmières, se trouve poche, trouve sa vie ordinaire ; voulait devenir influenceuse, intéressante, populaire.

Inscription sur un site de rencontres

- Beaucoup de réseaux sociaux font la promotion des sites pour Sugar Daddies et Sugar Babies ; c'est normalisé et aucun danger ou avertissement ne sont mentionnés.
- Elle s'inscrit avec une amie. Rapidement, beaucoup de demandes. C'est valorisant, elle ressent un sentiment d'estime personnelle, se sent belle, appréciée.
- Elles font une première rencontre avec un jeune homme dans une chambre d'hôtel, se sentent en sécurité. Elles repartent avec chacune 800 \$, argent facilement gagné. Sentiment d'euphorie, d'être en contrôle. Toutes les fins de semaine, elles recommencent.
- Elle se maquille davantage, change d'apparence, sort dans les bars. Les parents ne se sont pas questionnés, considérant ces changements normaux à cet âge (19 ans).
- Elle réalise qu'elle fait plus d'argent si elle est seule ; si son amie le fait, elle est capable aussi.
- Se rend seule chez un joueur de hockey. Elle n'est pas d'accord pour avoir une relation sexuelle ; il la violente et l'agresse sexuellement.
- Elle a peur de la réaction de son amie si elle lui en parle, peur d'être rejetée, et rationalise en se disant que cela n'arrive pas si souvent, que c'est juste une mauvaise expérience.
- Elle y retourne seule, se lie d'amitié avec un homme qui établit une relation de confiance. En position de vulnérabilité, elle dévoile l'agression sexuelle ; il démontre de la compréhension, de la compassion. Il lui parle d'une « agence de rencontres », et lui dit qu'elle sera protégée. C'est en fait un recruteur.
- Elle lui fait confiance et se dit qu'elle ne sera plus agressée si elle entre dans cette agence.

Exploitation sexuelle par le biais de l'« agence de rencontres »

- Elle change de nom, reçoit peu d'informations sur le but véritable de cette agence. Une coordonnatrice prend les rendez-vous.
- Dès les premières rencontres, escalade de violences verbales, physiques et sexuelles.
- La coordonnatrice minimise la situation et convainc Clémentine de rester.
- Elle reçoit des menaces envers sa famille, son chien, si elle ne se soumet pas aux volontés des clients. Elle a peur et ne voit pas comment s'en sortir.

La sortie de l'exploitation sexuelle

- Clémentine a rencontré un jeune homme. Elle se sent en sécurité avec lui. Son ami commence à observer des choses qui ne fonctionnent pas, il remarque des blessures ; il en parle aux parents de Clémentine.
- Les parents alertent la police, qui juge ne pouvoir rien faire puisque Clémentine est majeure. Des organismes craignent que leur intervention coupe le contact avec les parents.

- Les parents décident d'agir : le père prend rendez-vous avec Jade (pseudo de Clémentine), avise la police et se rend au rendez-vous. Il croyait que sa fille était volontaire, mais quand elle s'écroule en larmes et le supplie de la sortir de là, il réalise la situation. Clémentine convainc son père de sortir en premier et lui promet qu'elle le suivra en courant en laissant tout derrière elle. La police arrive et Clémentine fait une déposition au poste de police et passe des examens.
- Clémentine vit beaucoup d'impacts psychologiques, des crises post-traumatiques, est médicamentée.
- Elle s'informe sur des cas semblables au sien ; elle veut raconter son histoire.
- Clémentine avait honte de s'être inscrite. Elle se disait que, pour tout le monde sur les réseaux sociaux, c'est correct, alors c'est sûrement elle le problème.

LES BALADOS SUR LES SUGAR BABIES

- Clémentine communique avec Marie-Ève Tremblay, une journaliste et animatrice à Radio-Canada. Elles développent une relation de confiance. Un projet de balados prend forme.
- La journaliste ignorait que l'expérience de Clémentine était récente. Elle voulait que Clémentine se sente à l'aise et l'assurait qu'elle pouvait se retirer en tout temps.
- Pour comprendre ce que Clémentine a vécu, Marie-Ève s'est inscrite sur le site de rencontres. Elle a mené une enquête et interviewé le président de seekingarrangement.com.
- Marie-Ève a eu besoin d'accompagnement psychologique, n'étant pas une intervenante. Ce fut émotif pour elle de faire ce projet, qui a duré un an.
- Les balados *Sugar baby : du glam au drame* et *Sugar baby : pire idée de ma vie* a été une des web-séries les plus écoutées.



IMPLICATION ET PRÉVENTION

Clémentine a reçu plusieurs messages de compassion, d'encouragement, aussi de la part d'autres personnes qui vivaient la même chose.

Elle a travaillé avec Geneviève Guilbeault pour développer des fonds pour prévenir l'exploitation sexuelle des mineurs (19 millions). L'histoire de Clémentine a aidé au développement et au déploiement de stratégies.

On a aussi besoin de faire de la prévention pour les hommes qui consomment. Ces hommes n'ont pas nécessairement conscience des effets négatifs, ils ont l'impression que c'est volontaire, qu'ils aident aux études de la fille. Certains hommes étaient corrects également, mais ce genre d'agence encourage ensuite la vulnérabilité dans l'accès au recrutement. Des hommes célèbres paient plus cher pour consommer ou pour être accompagnés. C'est davantage dans cet aspect-là la problématique. La prise de contrôle, le pouvoir, même si ce n'est pas violent ou déviants, juste de payer pour contrôler une interaction, une date, ce n'est pas normal.

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Bravo ! Ce qui m'a troublée, ce sont les jeunes hommes qui consomment, qui ont des déviances sexuelles. Qu'est-ce qu'il se passe dans la tête des hommes pour avoir envie de faire mal...

Marie-Ève : Un sujet intéressant, peut être à aborder dans un prochain documentaire. Nous amène à avoir peur aussi et à être méfiantes envers les hommes.

Bravo à Clémentine pour la résilience. Bravo à Marie-Ève, pour sa façon de faire du journalisme, elle est sortie de son rôle, elle est humaine, s'est investie. Elle était consciente des enjeux et avait à cœur le bien-être de Clémentine.

Marie-Ève : C'est une nouvelle forme de journalisme, on doit s'adapter lorsque nous sommes avec des personnes vulnérables, avoir une éthique de travail, être sensible à leur réalité et au danger auquel elles s'exposent.

Lorsque tu auras des enfants, par exemple une fille, comment vois-tu cela ? Avoir une fille dans ce contexte, dans ce monde ?

Clémentine : J'aurais du mal à avoir confiance. Je crois que j'en parlerais avec mes enfants pour les sensibiliser lorsqu'ils seront assez grands pour comprendre.

J'aurais peur, il faut tenter de lâcher-prise, malgré tout, on ne peut pas tout éviter. La façon d'accompagner nos enfants, faire de notre mieux, être présents, peu importe le choix de nos enfants. Les réseaux sociaux : exploitation sexuelle, jeux vidéo, dépendance.

S'intéresser à ce qu'ils font, se renseigner, être ouvert et attentif à leurs besoins, sans jugement. Faire attention à notre discours, c'est leur réalité, ne pas les empêcher, mais on peut s'y intéresser, en apprendre davantage pour mieux comprendre. Encourager de bonnes pratiques sur les réseaux sociaux.

Je suis curieuse. Nous avons un projet sur l'exploitation sexuelle au CALACS. Dans le cadre de ton expérience, si tu avais vu des affiches, des programmes ou des publicités, est-ce que tu crois que ça t'aurait aidé ?

Clémentine : Non, car je ne me sentais pas interpellée à l'époque. Je n'ai pas l'impression que c'est adapté à ma situation. Je ne fonctionnais pas dans la stigmatisation habituelle, je me sentais plutôt au-dessus de cela, Je banalisais ce que je vivais. Mon milieu familial ne m'avait pas préparée à être exposée à la violence, à la violence sexuelle. Il faut davantage aller chercher les jeunes qui sont également issus d'une bonne famille. Ne pas penser que parce que nous sommes dans des écoles privées, les jeunes femmes ne sont pas vulnérables ou à risque.

J'adore ton journalisme ! Tu respectes les personnes avec qui tu travailles et tu mets en lumière les enjeux sociaux avec humanité.

Merci Clémentine de faire de la prévention, de t'impliquer. Avec ton expérience, les autres femmes pourraient vraiment aller chercher beaucoup d'autres femmes dans la même situation.

Et ton amie, qu'est-ce qui est arrivé, pour elle ?

Clémentine : Elle est toujours mon amie et notre relation est plus saine qu'avant. Elle aussi a vécu de l'exploitation sexuelle. Elle n'est plus dans l'agence.

ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022 EN AVANT-MIDI
EN PRÉSENTIEL



ALEXA MARTIN-STOREY

est professeure au Département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la stigmatisation et le développement psychosocial. Basé sur une perspective développementale et une approche comparative interdisciplinaire, son programme de recherche veut dégager des principes universels qui régissent les mécanismes expliquant les variations dans l'adaptation sociale et scolaire des jeunes stigmatisés, ainsi que les spécificités liées à ce type d'identité.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Définition des violences sexuelles et des populations de minorités sexuelles et de genre
- Prévalence des personnes de minorités sexuelles et de genre à vivre des violences sexuelles
- Conséquences des violences sexuelles sur la santé mentale de ces personnes
- Pourquoi sont-elles plus vulnérables ?
- L'importance de la divulgation, des réactions et du soutien social
- Information sur les approches de prévention et d'intervention

VIOLENCES SEXUELLES AU SEIN DES POPULATIONS DE MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE : COMPRENDRE LES OBSTACLES

DÉFINITION DES VIOLENCES SEXUELLES ET DES POPULATIONS DE MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE

On définit les violences sexuelles comme étant des actes sexuels commis à l'encontre d'un individu, sans son consentement libre et éclairé¹. Quand on parle des minorités sexuelles, on fait référence aux personnes qui rapportent une identité sexuelle autre qu'hétérosexuelle, une attirance envers les gens du même sexe ou qui ont des partenaires sexuels ou amoureux du même sexe (identités monosexuelles, plurisexuelles, spectre asexué et identités culturelles spécifiques). Les minorités de genre font référence aux individus transgenres et aux personnes intersexuées.

De plus, l'identité de genre peut être binaire (hommes/femmes transgenres) ou non binaire (non genré.e, genre fluide et pangendre). En 2018 en Estrie, 14 % des individus déclaraient appartenir à une minorité sexuelle². En 2021, au Canada, 0,33 % des individus déclaraient appartenir à une minorité de genre et ce pourcentage est en augmentation³.

PRÉVALENCE DES PERSONNES DE MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE À VIVRE DES VIOLENCES SEXUELLES

Invariablement, à travers la recherche, on constate que les personnes appartenant à des minorités sexuelles et de genre subissent plus de violences sexuelles que les personnes hétérosexuelles et cisgenres. Les plus à risque sont les femmes bisexuelles, plurisexuelles et transgenres. Les femmes lesbiennes sont les moins touchées et la majorité des agresseurs sont des hommes.

CONSÉQUENCES DES VIOLENCES SEXUELLES SUR LA SANTÉ MENTALE DE CES PERSONNES

Non seulement ces populations vivent plus de violences sexuelles, mais les conséquences sur leur santé mentale sont également plus grandes. Malgré les changements qui ont eu lieu au cours des dernières années, on ne voit malheureusement pas d'amélioration au niveau de la santé mentale chez ces personnes.

POURQUOI SONT-ELLES PLUS VULNÉRABLES ?

Selon le contexte écologique, les personnes de minorités sexuelles ou de genre sont plus vulnérables de vivre ce type de violence, parce qu'elles ont un risque d'exposition plus élevé aux facteurs de stress développementaux tels que la sexualisation traumatique, les troubles de consommation, l'isolement social et un environnement familial négatif. Le manque de ressources et d'alternatives les placent dans une situation de vulnérabilité.

De plus, la tendance à blâmer les victimes les maintient dans cette position. Selon des perspectives féministes, les violences sexuelles servent à renforcer les hiérarchies fondées sur le genre⁴. Ces populations sont stigmatisées en partie parce qu'elles vont à l'encontre des normes de conception sociale et de genre. Elles sont également plus souvent objectifiées et sexualisées en raison de leur stigmatisation.

L'IMPORTANCE DE LA DIVULGATION, DES RÉACTIONS ET DU SOUTIEN SOCIAL

Heureusement, on dénote plus de divulgations chez les personnes de minorités sexuelles. C'est une bonne nouvelle, puisque c'est la porte d'entrée au soutien social et à l'obtention de services. Cependant, plusieurs obstacles à la divulgation sont encore ancrés (peur de donner une mauvaise image de la communauté LGBTQ+, expériences antérieures négatives, difficultés à trouver les services appropriés, etc.). Les réactions positives et bienveillantes sont essentielles, parce qu'elles constituent un facteur de protection et ont un impact concret sur la santé mentale des victimes.

INFORMATION SUR LES APPROCHES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION

Il est primordial de revoir les stéréotypes autour de la violence sexuelle. Plusieurs pistes de solution sont envisageables pour améliorer la situation : sensibiliser les services aux réalités de ces populations, fournir du matériel de formation avec des informations pertinentes pour les personnes 2SLGBTQ+, fournir des indicateurs visibles d'alliance dans l'organisation, etc. De plus, il faut briser le silence et aborder des sujets importants tels que : la sexualisation des personnes appartenant à des minorités sexuelles et de genre, l'homophobie et la transphobie internalisée, etc.



RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Pourquoi les données sont-elles plus basses que ce qu'on est habitué de voir ?

En raison des limites de la littérature scientifique, les statistiques peuvent être plus basses, parce que les études prennent en compte seulement les personnes dont l'identité est claire (ce sont les populations qui sont étudiées).

Comment définir le terme « allosexuel » ?

C'est un terme spécifiquement québécois, semblable à queer ou pansexuel. C'est une des identités plurisexuelles.

Dans les études, est-ce qu'il y a une distinction sur le rapport des victimes avec les agresseurs ?

Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup d'information sur la relation que les victimes de violences sexuelles appartenant à des minorités sexuelles ou de genre avaient avec les agresseurs. Nous ne pouvons pas donner de pourcentage, pour savoir si les agresseurs sont généralement des personnes connues ou inconnues des victimes.

- 1 Carey et al., 2015; Muehlenhard et al., 2017.
- 2 Martin-Storey et al., 2018.
- 3 Recensement de la population, 2021.
- 4 Brownmiller, 1993; McPhail, 2016.

Conclusion/constats de l'atelier

En conclusion, nous devons continuer de lutter contre les violences sexuelles. En ayant conscience que ces populations sont plus confrontées aux violences sexuelles et qu'elles doivent faire face à de plus grands obstacles pour obtenir de l'aide, il faut adapter les services d'aide et leur offrir plus d'alternatives. Aborder la vulnérabilité à la violence sexuelle chez les femmes des minorités sexuelles et de genre est essentiel pour améliorer les résultats globaux en matière de santé mentale au sein de ces populations.

ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022, EN APRÈS-MIDI
EN PRÉSENTIEL



NATHALIE GODFRIND

est intervenante à Prise II, une ressource alternative en santé mentale, où elle anime des groupes d'entendeurs de voix et accompagne individuellement les personnes dans une démarche personnalisée. Elle est impliquée dans plusieurs activités de formation et de développement du mouvement des entendeurs de voix au Québec et coordonne les activités du Regroupement régional des groupes d'entendeurs de voix de Montréal et des environs. Elle combine savoir expérientiel et professionnel, ce qui lui permet de transmettre des connaissances sensibles aux réalités spécifiques du rôle d'intervenant et de facilitateur de groupe ayant ou pas un vécu lié à l'entente de voix.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Qu'est-ce qu'un entendeur de voix ? un perceuteur de sens ?
- Une ressource alternative
- Les fondements de la pratique

**ET SI ON ÉCOUTAIT AUTREMENT ?
ACCOMPAGNER DES ENTEDEURS DE VOIX
VICTIMES DE TRAUMAS SEXUELS**

QU'EST-CE QU'UN ENTEDEUR DE VOIX ? UN PERCEUTEUR DE SENS ?

Quelqu'un qui entend des voix, des visions, des touchers, qui peuvent également se ressentir à l'intérieur du corps (p. ex. organes qui se liquéfient). Ils ne peuvent pas choisir lorsqu'elles arrivent, leur contenu, et quand elles partent. Personne ne peut les contrôler à 100 %. Des déclencheurs peuvent soudainement provoquer une rechute. Ces moments de chaos sont d'une extrême fragilité : il faut avoir un plan, p. ex. je sais qui je dois aviser (personnes de confiance) et où je veux que cela se passe.

UNE RESSOURCE ALTERNATIVE

Prise II, organisme en santé mentale

C'est une ressource alternative qui accueille l'humain, son vécu, sans poser de diagnostic. Les personnes s'investissent et développent des liens d'appartenance avec la ressource. « L'entraïdant » est le nom de l'intervenant qui accompagne l'entendeur de voix, soit le client. La solution, c'est ce dernier qui la connaît. L'organisme reconnaît la primauté de la personne.

Le mouvement a commencé avec Marius Romme et Sandra Escher. Ils ont fait un suivi avec une patiente. Ils ne cherchaient pas à éliminer ses voix, mais la laissaient vivre avec. Leur constat : parler des voix et de leur signification fut efficace pour réduire l'anxiété et l'isolement.

LES FONDEMENTS DE LA PRATIQUE

- Les voix sont un élément déclencheur auquel la personne attribue un sens selon son système de croyances.
- Il existe une continuité entre le fait d'entendre des voix et l'expérience de la personne (sa réalité).
- Il faut accueillir la voix, mais c'est la personne qui raconte, qui parle : c'est une réappropriation de son pouvoir.
- Les voix ne peuvent être dissociées du vécu.
- On ne peut pas traiter les symptômes (p. ex. par la médication) sans tenir compte du sens que la personne attribue aux voix.
- Utiliser des images, des couleurs, des attributs pour donner de la personnalité aux voix.
- Formation IFS pour apprendre à dealer avec nos blessures, nos parties blessées et traumatisées.
- À la place de demander « Qu'est-ce qui ne va pas avec toi ? », si on demandait plutôt « Qu'est-ce qui t'es arrivé ? »
- Les facteurs thérapeutiques émergent de l'intervention de groupe.
- L'objectif des rencontres : c'est plus qu'un groupe de soutien, c'est aussi une communauté.
- Intervenir aussi avec l'humour : on peut blaguer avec les voix.

5 volets essentiels

- Espace sécuritaire.
- Être entendu et cru.
- Réappropriation de son pouvoir.
- Renforcer ses qualités (clarté, compassion, courage, créativité, curiosité, calme, confiance, connexion).
- Tout cela pour guérir les blessures et les traumatismes.

Créer un espace sécuritaire

- Un environnement sensible au trauma.
- L'accord de bienveillance : respect des croyances de chacun. Accueillir les voix lorsqu'elles acceptent l'accord de bienveillance.
- Le maintien du lien.

Moments de dissociation avec les voix

C'est très souffrant (p. ex. ils ne peuvent plus ressentir de la joie, car la colère prend toute la place). Il faut trouver ce qui se cache derrière la colère. Les voix sont possiblement là pour ressentir des émotions que les entendeurs de voix ne peuvent plus se permettre de ressentir.

Valeurs véhiculées au sein d'un groupe d'entendeurs de voix

- Égalité entre tous les participants.
- Entraide et réciprocité : donner et recevoir se confondent, s'aider en aidant. La collaboration et les encouragements, plutôt que la compétition.
- Non jugement et acceptation des croyances de chacun.
- Respect du rythme de chacun dans ses actions, ses pensées, sa compréhension, tout en se donnant le droit à l'erreur.
- Confidentialité. Respect d'un code de vie. Les diagnostics individuels sont inconnus du groupe.

La réappropriation du pouvoir sur ses voix

- Progressivement, p. ex. journal de l'agresseur : écrire sans filtres ce que la voix va dire, lui donner cinq minutes. Soit on répond à la voix, soit on écrit ce qu'on ressent.
- Reconnaître les petits pas.
- À l'écoute de soi : mes besoins, mes ressentis, mes pensées.
- Apprendre à définir ses limites : temps, espace, situation.
- Se voir différemment.
- Des stratégies qui favorisent la reprise de pouvoir.

Stratégies d'adaptation actives

- Raconter ses expériences.
- Vérifier si les voix disent la vérité.
- Prendre position pour soi.
- Répondre aux voix (p. ex. utiliser un cellulaire).

- Donner un rendez-vous aux voix.
- Reconnaître et accueillir les voix, les diverses fonctions des voix.
- Trouver et donner un sens à ses voix.
- Relaxer et respirer.

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Différence entre voix intérieure et entendre des voix ?

Je n'ai pas de contrôle dessus lorsqu'elles arrivent. Je peux avoir un dialogue avec elles. Je peux les influencer. Je les vois, les entends et les ressens de manière réelle.

Comment discerner « entendre des voix » et les niveaux de troubles mentaux ?

On ne pose pas de diagnostic (schizophrénie, personnalité limite, dépression majeure) ; le diagnostic peut être changeant et subjectif. Par exemple, avec une personnalité multiple : lorsqu'on reçoit la personne, on donne de la place aux autres personnes.

Qu'est-ce qui fait la différence entre entendre des voix régulièrement et en entendre une seule fois ?

Parmi les entendeurs de voix, 70 % ont vécu des traumatismes. Les voix changent. Elles peuvent être plus dans la narration de ce qu'elles font, en lien avec la sévérité du traumatisme.

Cela fait du bien de voir que les voix peuvent avoir une incidence positive...

Certaines voix sont plus neutres et médiatrices, non violentes. Mais les voix les plus envahissantes prennent toute la place.

Est-ce que cette réalité est plus bienveillante lorsqu'on est enfant ?

Les voix cherchent soit à aider, soit à détruire la personne. Même en bas âge, elles ne sont pas nécessairement bienveillantes.

Mais elles peuvent donner des indices au niveau du vécu de la personne.

Quelle est la réaction des personnes qui ont un vécu avec les psychiatres et autres professionnels ?

Dans le mouvement, on est très respectueux avec le vécu de la personne. Elle a vécu un traumatisme et c'est encore plus important de la respecter. Il faut écouter et croire les voix de la personne. Elles sont connectées à cette dernière. Il faut essayer de défusionner l'identité de la personne avec celle de l'agresseur : créer une distance avec elle.

Est-ce possible d'entendre des voix continuellement ?

Une personne peut ne pas se connaître, car elle les entend tout le temps. Pour défusionner, elle doit trouver un moment de calme. Viser cinq minutes à la fois.



d'une rive à l'autre

Je comprends qu'on ne peut pas éliminer les voix ?

Il faut créer une relation avec ses voix. Il y a quelque chose dans l'image qui veut dire beaucoup. Il faut leur donner une importance, un nom, même si c'est plus abstrait, p. ex. l'entité (pour l'agresseur).

Une personne extérieure peut accueillir la personne et ses voix. Est-ce qu'elle peut exercer une influence ?

Absolument. L'important est de ne pas traumatiser la personne, de faire confiance au processus et d'être à son écoute. C'est elle qui va dicter avec quelle voix on va travailler. Il faut l'influencer avec son accord : elle est libre. Pour s'adresser aux voix, il faut passer par la personne et obtenir sa permission, lui donner le pouvoir.

Est-ce suffisant, une rencontre par semaine ?

Il y a trois groupes d'entraide, avec une rencontre par semaine. Si c'est une période plus fragile (déclenchée par un événement autour d'elle, période de crise), cela peut être offert à tous les jours. Les groupes peuvent également se tenir aux deux semaines.

Est-ce un peu comme un groupe de soutien ?

Le groupe d'entraide est un peu comme de la gymnastique. Même si les gens n'entendent presque plus les voix, la rencontre est importante. Le travail avec les psychoses est un défi et un exercice de tous les jours.

Faites-vous un lien entre la santé mentale et la consommation ?

Les gens observent eux-mêmes que la consommation a directement un impact sur leurs voix, autant que la médication. Ils ont besoin d'un espace pour en parler librement. Les gens le voient clairement. C'est le même discours pour la drogue et la médication. Nous avons une approche de gestion autonome de la médication par un soutien individuel. Il vaut mieux informer par rapport aux droits, aux effets secondaires, au sevrage et à la place que la médication prend dans leur vie. On peut baisser la médication de concert avec l'équipe traitante.

Offrez-vous des groupes de soutien aux proches ?

On n'en a pas. On manque de ressources pour les proches. On est en association avec l'équipe de recherche.

Est-ce épuisant pour la quantité de travail ?

Le travail en communautaire est précaire. Mais on se donne de l'espace, du temps ensemble. On est en train de se former. Si on ne va pas bien, on peut aller faire une méditation, du yoga, prendre soin de nous. Il y a cette écoute-là.



ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022 EN APRÈS-MIDI
EN PRÉSENTIEL



CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION DES FEMMES (CÉAF)

Depuis 2012, face à l'immense décalage existant entre la détresse vécue par les personnes qui sont confrontées au harcèlement de rue (majoritairement des filles, des femmes, des personnes trans et non binaires) versus la tendance largement répandue à banaliser ces violences commises dans l'espace public, à blâmer celles qui le subissent d'en être responsables et à ainsi déresponsabiliser les harceleurs, des militantes du CÉAF ont décidé de briser le silence qui régnait autour de cette problématique en menant des actions collectives visant à dénoncer et documenter son ampleur.

AUDREY SIMARD

est organisatrice communautaire et co-fondatrice du Comité de lutte contre le harcèlement de rue du Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF)

ADÈLE RAUX-COPIN

est militante du Comité de lutte contre le harcèlement de rue du CÉAF.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Définir le harcèlement de rue
- Faire connaître les impacts du harcèlement de rue
- Spécifier ce qu'est l'attitude solidaire en tant que témoin
- Outiller sur comment accueillir un dévoilement
- Informer sur les pistes d'action pour mettre fin au harcèlement de rue

POUR DES COMMUNAUTÉS MOBILISÉES CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

RÉSUMÉ DE L'ATELIER

Le CÉAF a été mis sur pied en 1972 dans le quartier Centre-Sud de Montréal. C'est un lieu d'implication et d'appartenance pour les femmes cisgenres et trans. Le centre utilise une approche féministe et intersectionnelle. Plusieurs actions sont entreprises pour sensibiliser et éduquer la communauté au harcèlement de rue (campagnes d'affichage, autocollants, dépliants, actions collectives, capsules vidéo interactives, etc.). De plus, le centre a coréalisé la première étude menée au Québec qui visait à documenter les impacts du harcèlement de rue sur les femmes en fonction de l'articulation des rapports de pouvoir.

DÉFINIR LE HARCÈLEMENT DE RUE

Il n'y a pas de définition légale de ce fléau au Québec. Cependant, quand on parle de harcèlement de rue, on fait référence à des propos ou comportements dégradants, intrusifs et non sollicités qui sont commis dans l'espace public. Attouchement sexuel dans l'autobus, commentaire sur notre physique, question intrusive ou insistante sont des exemples concrets que le harcèlement de rue peut prendre. Les victimes sont généralement des femmes cisgenres, des personnes trans et non binaires, tandis que les agresseurs sont la plupart du temps des hommes cisgenres de toute origine ou classe sociale. En général, les victimes ne connaissent pas les agresseurs et les violences peuvent prendre différentes formes (sexuelle, physique, verbale et psychologique). Il est important de souligner que le phénomène du harcèlement de rue s'appuie sur des rapports de pouvoir et des discriminations, principalement basées sur le genre, mais aussi sur la racialisation, l'orientation sexuelle ou encore la situation de handicap.



FAIRE CONNAÎTRE LES IMPACTS DU HARCÈLEMENT DE RUE

Les impacts du harcèlement de rue sur les premières concernées sont nombreux. On dénote des impacts émotionnels et psychologiques. Des impacts sur la vie sociale, le rapport à l'espace public et le rapport au corps sont également observés. Les impacts du harcèlement de rue marquent les femmes à court, moyen et long terme (hypervigilance, isolement, perte d'estime de soi, peur, anxiété, etc.).

SPÉCIFIER CE QU'EST L'ATTITUDE SOLIDAIRE EN TANT QUE TÉMOIN

Afin de prendre position et d'agir en tant que témoin solidaire, il est important de se concentrer sur le bien-être de la victime. Tout d'abord, il faut s'assurer de sa sécurité. Ensuite, si notre aisance et la situation le permettent, nous pouvons intervenir en

confrontant ou en déjouant le harceleur. Il est important de noter que les témoins sont la clé pour désamorcer une situation de harcèlement de rue, responsabiliser les harceleurs et soutenir les victimes.

Trop souvent, le principe de la responsabilité divisée est observé. C'est-à-dire que, plus il y a de témoins, moins on est porté à réagir. Comme si on se déresponsabilisait en se disant qu'une autre personne interviendra. Il est important qu'on brise le silence et qu'on apporte notre appui aux victimes. Parce qu'il s'agit d'un problème de société, il faut que toutes et tous se sentent concerné.e.s et appelé.e.s à agir pour y mettre fin.

OUTILLER SUR COMMENT ACCUEILLIR UN DÉVOILEMENT

Lorsqu'on accueille un dévoilement, il est primordial de croire la victime, de valider son vécu et de ne pas minimiser la situation. Il faut l'accueillir sans la juger ni chercher à la blâmer pour la violence subie. L'écoute active et la vérification de ses besoins constituent une approche bienveillante à prôner. Également, orienter les victimes vers des ressources d'aide est une manière de s'assurer qu'elles pourront avoir accès à l'aide et au support nécessaires¹.

INFORMER SUR LES PISTES D'ACTION POUR METTRE FIN AU HARCÈLEMENT DE RUE

Dans le but de prendre action pour mettre fin au harcèlement de rue, il faut prôner l'éducation plutôt que la répression. Il faut éduquer la population à devenir des témoins actifs et solidaires des victimes, amorcer des discussions auprès des jeunes dès que possible, afin de les sensibiliser à ces violences souvent vécues dès l'enfance, et les outiller pour y faire face.

Les conférencières ajoutent que le CÉAF ne porte pas la responsabilité d'éradiquer le phénomène, mais plutôt de le dénoncer, le documenter et sensibiliser la population afin d'abaisser son seuil de tolérance face à ces actes.

Que le gouvernement, la Ville, les services policiers, les sociétés de transport en commun, les écoles et les ressources d'aide interviennent dans le processus d'éducation et se positionnent publiquement contre ces violences.



RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Est-ce que la culture a été prise en considération dans l'équation ?

En fait, on se rend compte que ce n'est pas un problème culturel, c'est le patriarcat qui est partout.

Dans plusieurs pays, il y a des études sur le sujet. La culture n'est pas une excuse, c'est inscrit dans notre socialisation. La misogynie est une construction sociale.

Quelle est la limite pour dire qu'il s'agit de harcèlement de rue ?

L'important, c'est de se fier à notre instinct pour différencier la séduction du harcèlement.

La limite réelle, il faut qu'elle vienne de nous, c'est notre limite personnelle. Le sentiment de sécurité est différent pour chacun et on ne peut pas juger le sentiment de sécurité des autres. Même si la personne ne me fait pas peur, je peux trouver son commentaire désagréable et non souhaité.

Est-ce que le harcèlement de rue est présent chez les hommes aussi ?

Selon les témoignages reçus à ce jour par le CÉAF, des hommes se font harceler dans l'espace public sur la base de leur origine (réelle ou présumée) et de leur orientation sexuelle. Les agresseurs sont alors d'autres hommes (p. ex. un homme blanc qui insulte un homme racisé, un hétérosexuel qui dénigre un homme gai, etc.).

Est-ce que ce phénomène est banalisé ?

Énormément ! Notamment dans les films, où on en voit souvent ! Ceci a pour effet d'amplifier la banalisation de ces violences et contribue à l'internalisation du sexisme, du racisme ou encore de l'hétérosexisme par les personnes ciblées et les témoins. En ce sens, il est questionnant que certaines personnes se sentent valorisées d'être la cible de tels actes (notamment des sifflements, des commentaires sur leurs corps, etc.). Sans les juger, il importe de nommer haut et fort que ce n'est clairement pas le cas de toutes les victimes de harcèlement de rue !

¹ Ligne ressource 24/7 pour les victimes d'agression sexuelle
CALACS de votre région
Centre de femmes
Organisme LGBTQ+

Conclusion/constat de l'atelier

C'est fondamental d'outiller les gens à intervenir en solidarité avec les personnes qui sont confrontées au harcèlement de rue, ainsi qu'à accueillir un dévoilement. Il faut voir le problème sous un angle sociétal, plutôt qu'individuel et miser sur l'éducation dès le plus jeune âge, plutôt que la répression.

L'important, c'est de briser le silence sur le harcèlement de rue et que plus de gens et d'organisations s'affichent contre cette forme de violence trop présente dans l'espace public.

ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022 EN APRÈS-MIDI
EN PRÉSENTIEL

MÉLANIE LEMAY

Passionnée par la défense de droits, elle est art-thérapeute de formation et a cofondé le mouvement Québec contre les violences sexuelles avec deux amies, Ariane Litalien et Kimberley Marin. En moins d'un an, elles ont réalisé l'impossible en aidant à démocratiser le terme « culture du viol » au Québec en plus d'avoir influencé le gouvernement du Québec à se pencher sur la création d'une loi-cadre dans les institutions postsecondaires. Leurs actions ont d'ailleurs mené le gouvernement du Québec à investir 44 millions pour lutter contre les violences sexuelles en octobre 2016 et 23 millions \$ pour lutter contre les violences sexuelles sur les campus en août 2017, en plus de faire de la violence sexuelle un enjeu prioritaire et transpartisan en raison de l'intérêt dans la société civile et auprès des médias qu'elles ont su créer, susciter et maintenir. Mme Lemay poursuit désormais ses études au doctorat en sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Son sujet de thèse porte sur *Le monde post #MeToo : une quête de sens tant individuelle que collective.*

Thèmes abordés dans l'atelier

- Comment peut-on créer un sentiment de justice propre à chaque personne ?
- Est-il possible d'entamer un vrai dialogue sur un modèle pluriel d'accès à la justice, sur les moyens de réparation autres que le système de justice tel qu'il existe actuellement ?

JUSTICE À L'ÈRE DU #MOIAUSSI

RÉSUMÉ DE L'ATELIER

Le mouvement #moiaussi est une quête personnelle et collective ; les prises de parole individuelles ont créé le mouvement. Au sein du dialogue que nous devrions avoir sur l'accès à la justice en termes de violence sexuelle, il est important de reconnaître le savoir expérientiel des survivant.e.s. Celles-ci sont souvent doublement dépossédées en n'étant pas crues, en étant jugées. Certaines connaissances citoyennes se sont développées face à cette revictimisation, à l'effacement des voix.

Contexte de réflexion

Les mots et les lois peuvent être source de déshumanisation, d'exclusion et de violence autant que d'écoute et de transformation sociale (constat qui transcende les frontières).

Le postulat

Unifier les voix et se libérer du silence imposé est un acte révolutionnaire.

Les médias portent souvent un regard négatif sur les mouvements de reprise de pouvoir comme les listes d'agresseurs. On ne souligne pas les impacts positifs qu'ils engendrent malgré l'adversité. Par exemple, militer est de plus en plus difficile au niveau du message passé dans l'espace public. Tout est très trié avant d'être publié. De plus, plusieurs éléments, dont les biais des acteurs du système de justice, font que certaines causes seront plus entendues que d'autres. Malgré beaucoup de tentatives de faire entendre les voix des survivant.e.s dans l'espace public, il y a encore des obstacles.

La conférencière donne l'exemple du 19 juillet 2020, des milliers de personnes marchent contre les violences sexuelles et pour un meilleur accès à la justice (violences systémiques) avec l'intention de créer de nouvelles solidarités (p. ex. avec le mouvement Black Lives Matter). Cette marche se nomme *C'est assez*. Une photo de la marche est reprise/instrumentalisée sans consentement par l'organisme Juripop, sur un chandail. Cet événement est un emblème des inégalités sociales au sein même des mouvements sociaux de défense de droits. Comme si tout à coup, toute la lutte découlait de cet organisme. Les autres luttes, dont celle du 19 juillet 2020, s'en trouvent invisibilisées.

La lutte doit se faire contre un modèle unique d'accès à la justice. L'identité des survivant.e.s est composée de différents aspects. Le Tribunal spécialisé est présenté comme un modèle unique avec une approche plutôt individualisante liée au droit criminel (lorsque la conférencière mentionne que le Tribunal spécialisé n'est pas tout merveilleux, cela est souvent coupé dans les médias). À travers le système tel qu'il est, le poids transféré sur les survivant.e.s est énorme. Ce sont elles qui portent le fardeau de faire en sorte que leur agresseur n'agresse pas d'autres personnes. Au Canada, on fait le choix de laisser 1 000 coupables en liberté plutôt que d'enfermer un seul innocent. Sommes-nous attachés à un certain modèle de justice ? Ne pouvons-nous pas innover et avoir accès différemment à la justice ? Certains acteurs du système sont prêts, plusieurs milieux communautaires se lèvent avec des solutions. On n'en parle pas assez. Les rapports font plutôt la promotion de solutions uniques.

d'une rive à l'autre

Tant qu'il y aura des barrières systémiques à la justice, il y aura des mouvements de dénonciation. Il n'y a pas encore eu de véritable dialogue, le combat ne fait que commencer.

Il est important, dans ce combat, d'adopter des perspectives décoloniales. Comment créer cette vision de l'accès à la justice sans refaire les mêmes erreurs ? Attention lorsqu'on pousse un enjeu trop rapidement.

Il est important aussi de se questionner à savoir si un féminisme qui ne dérange pas n'est pas plutôt une forme de marketing. Un statut Instagram peut être très beau mais ne porte pas nécessairement de revendications. Laissons les luttes en dehors de la commercialisation.

Porter attention à inclure au cœur des discussions les groupes qu'on veut défendre et respecter. La colère et l'indignation sont le cœur du mouvement. C'est de là que doivent partir les discussions. On doit montrer la force de la rue et de ce qu'on peut faire tout le monde ensemble. Il est important de soutenir les prochaines générations dans la lutte et de se demander comment créer des balises et des structures qui agiront en amont par rapport aux mythes et préjugés tenaces qui revictimisent et entravent l'accès à la justice.

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

La *Loi sur les violences sexuelle dans les établissements d'éducation supérieure*, c'est super, mais ces établissements reflètent le reste de la société. Cet exemple devrait s'étendre aux écoles primaires, secondaires et ailleurs.

Réfléchir aux coûts sociaux. Investir en prévention sauverait beaucoup (policiers, avocats, juges, etc.). Mais plusieurs ressources de première ligne comme les organismes communautaires restent sous-financées.

Le nerf de la guerre demeure la culture du viol et le patriarcat, en intersection avec les autres systèmes d'oppression. Les mentalités restent à changer. Les coups d'éclat comme #MoiAussi aident.

Avec toutes les ressources que nous avons, ne pouvons-nous pas être plus créatifs en terme de création de solutions ? Tout ne passera pas par le politique car il y a des obstacles à la création de lois, etc. La mobilisation citoyenne peut énormément faire avancer la cause.

Poursuivre les mobilisations et l'éducation. Pour changer les choses, mais aussi permettre aux survivant.e.s d'être validé.e.s.

On n'est pas obligé d'être 100 % d'une population derrière une révolution. Même à 50 %, on peut renverser quelque chose.



Conclusion/constats de l'atelier

Créer un nouveau domaine de droit pour traiter les violences basées sur le genre/violences sexuelles, plutôt que de modifier le droit criminel.

ATELIER DU LUNDI 16 MAI 2022 EN APRÈS-MIDI
EN PRÉSENTIEL



NATACHA GODBOUT

est psychologue clinicienne et professeure au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. Ses travaux et sa pratique clinique sont dédiés aux adultes victimes de traumatismes interpersonnels (agression sexuelle, trauma complexe, etc.) et leur fonctionnement psycho-relational. Elle a un solide dossier de publications scientifiques, avec 90 articles publiés, et offre régulièrement des conférences et de la formation sur le sujet. Elle dirige l'unité de recherche et d'intervention sur les TRAUMAS et le CouplE et est chercheuse au Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles.



DAVID LAFORTUNE

est psychologue et professeur au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal, où il enseigne les approches cognitivo-comportementales et les méthodes de recherche. Ses travaux portent sur l'aversion sexuelle, les applications de la réalité virtuelle en sexothérapie et l'évaluation des difficultés sexo-relacionnelles. Il dirige le laboratoire d'Étude sur la Réalité virtuelle, les Outils Sexotechnologiques et la Santé sexuelle (EROSS).

Thèmes abordés dans l'atelier

- Répercussions des violences sexuelles sur le bien-être sexuel
- Interventions sensibles aux traumatismes et ciblant le rétablissement de la sphère sexuelle
- Initiation de la recherche assistée par la réalité virtuelle (RV) en contexte violence sexuelle (VS) et ses avantages dans l'accompagnement des victimes

**SEXUALITÉ DES VICTIMES DE
VIOLENCES SEXUELLES : PRATIQUES
D'INTERVENTION SENSIBLES ET UTILISATION
POTENTIELLE DES TECHNOLOGIES IMMERSIVES**

RÉPERCUSSIONS DES VIOLENCES SEXUELLES SUR LE BIEN-ÊTRE SEXUEL

Approche sensible au trauma : les 4R

- Réaliser l'ampleur.
- Reconnaître la présence de répercussions.
- Répondre aux besoins des victimes.
- Résister à retraumatiser ces personnes.

Répercussions sexuelles des violences sexuelles

- Dysfonctions sexuelles, dissociation, évitement sexuel, appréhension anxieuse, diminution de la satisfaction sexuelle.
- Fonctions exécutives altérées.

INTERVENTIONS SENSIBLES AUX TRAUMAS ET CIBLANT LE RÉTABLISSEMENT DE LA SPHÈRE SEXUELLE

- Les méthodes d'intervention narratives et basées sur l'exposition sont les mieux documentées.
- Composantes de ces interventions : relation, capacités du soi, métabolisation, exposition.
- Processus d'exposition : activation et habituation, extinction et traitement cognitif.
- Importance d'inscrire l'exposition dans une fenêtre thérapeutique, sinon hyperactivation (se défendre, figer ou s'enfuir) et maintien d'un état de dérégulation émotionnelle.

INITIATION DE LA RECHERCHE ASSISTÉE PAR LA RÉALITÉ VIRTUELLE (RV) EN CONTEXTE DE VIOLENCE SEXUELLE (VS) ET SES AVANTAGES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

- Utilisations de la RV : phobie, dépendance, TSPT, etc.
- Avantages de la RV : contrôle, validité écologique, sécuritaire (en termes physiques), plus éthique, standardisation, efficace, adaptabilité.
- Applications documentées en sexologie clinique : évaluation (pédophilie), traitement (TSPT lié à une agression sexuelle), évaluation et traitement (aversion sexuelle).
- Les recherches sur l'aversion sexuelle suggèrent que l'utilisation d'environnements et d'agents érotiques virtuels permettent de départager les personnes aversives de celles non-aversives, sur la base de leurs réponses émotionnelles et physiologiques.
- Plusieurs projets du laboratoire EROSS visent à évaluer l'efficacité d'interventions basées sur l'exposition en RV auprès de personnes vivant de l'aversion sexuelle, notamment celles rapportant un historique de VS.



d'une rive à l'autre

ATELIERS DU MARDI – EN VIRTUEL

ATELIER DU MARDI 17 MAI 2022 EN AVANT-MIDI
EN VIRTUEL



MARIE-ÉMILIE LOUIS

est une dramathérapeute queer originaire de Belgique, qui vit à Montréal depuis 2007. Iel vient de terminer sa maîtrise en thérapie de couple et de famille à l'Université McGill. Iel a continuellement offert un espace sécuritaire pour donner la parole aux femmes et aux personnes queer vulnérables aux violences sexuelles, dans différents contextes (centres pour réfugiés, YWCA de Montréal, nouveaux immigrants, personnes incarcérées, Centre des femmes de Montréal), où iel a animé des groupes de soutien et offert la thérapie individuelle aux survivants d'agression sexuelle à l'enfance. Iel a également enseigné de 2018 à 2020 dans le cadre du programme de Maîtrise en dramathérapie de l'Université Concordia.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Présentation
- Dramathérapie
- Approche transformative développementale
- Définition de l'agression sexuelle à l'enfance
- Projet pilote auprès de six femmes survivantes
- Exercices pratiques

APPROCHE DE TRANSFORMATION DÉVELOPPEMENTALE ET VICTIMES D'INCESTE

PRÉSENTATION

Marie-Émilie Louis a fait des études en psychologie en Belgique et une maîtrise en dramathérapie au Québec ; iel démontre de l'intérêt envers le théâtre depuis l'adolescence et accorde une importance particulière à « donner corps et voix » aux personnes issues des diverses communautés plus marginalisées. Lea conférencière a mené un projet de recherche auprès de femmes incarcérées. Après s'être présentée, Marie-Émilie met de l'avant plusieurs affirmations (p. ex. je m'exprime mieux en mots, je m'exprime par la créativité, j'ai une bonne connaissance des problématiques de santé mentale et/ou des agressions sexuelles à l'enfance [ASE]) et demande aux personnes participantes d'ouvrir leur caméra si cela fait écho à leur expérience respective.

DRAMATHÉRAPIE

Marie-Émilie définit la dramathérapie comme « une forme de thérapie active et expérientielle » qui reposerait sur un recours à des techniques du théâtre dans une visée thérapeutique. En allant au-delà du langage verbal et des mots, la mise en action du corps faciliterait l'émergence de certains processus inconscients. La dramathérapie peut surprendre l'aidé.e dans ce qu'elle peut faire émerger et ce que l'aidant.e peut observer.

La dramathérapie peut faciliter le développement des habiletés interpersonnelles, de la spontanéité et de la capacité à s'adapter aux mouvements de la vie. Favorisant un espace sécuritaire pour toutes, l'approche de la dramathérapie conceptualiserait la vie comme un théâtre, où les individus incarnent une multitude de rôles différents, certains étant plus difficiles ou demandants que d'autres. Lea conférencière caractérise la dramathérapie d'espace où les individus sont libres de pratiquer les rôles qui peuvent leur être plus difficiles à incarner dans le quotidien, sans impliquer de conséquences.

Par exemple, en affirmant ses limites dans un espace de jeu qui est moins menaçant, la personne peut augmenter sa confiance à faire de même dans sa vie réelle. Le psychodrame permet de « rejouer » des situations traumatiques vécues et de favoriser une réparation post-traumatique. Dans le psychodrame, les rôles des membres de la famille sont souvent adoptés pour permettre de travailler sur ce qui a été difficile, ce que la personne aimerait leur dire ou se faire dire.

La mise en scène de ces situations peut être réparatrice et importante, parce que cela n'est pas toujours possible de le faire dans la réalité (p. ex. décès des parents).

APPROCHE TRANSFORMATIVE DÉVELOPPEMENTALE

Alors que la vie est un renouvellement continu, la transformation est plus ardue chez les personnes survivantes d'ASE. Cette difficulté au changement s'expliquerait par les conséquences psychosomatiques et interpersonnelles du trauma, rendant les victimes figées dans leur vécu traumatique.

L'approche transformative développementale (DVT) viserait à (re)faciliter la transformation et le changement auprès de cette population.

Marie-Émilie présente les trois concepts principaux de l'approche : la corporalisation (capacité à incarner et à habiter son corps) ; la rencontre (capacité à entrer en relation avec autrui et soi-même, à faire et se faire confiance) ; et la transformation (flexibilité psychologique).

La question sous-jacente à la DVT est la suivante : considérant l'instabilité de la vie et l'unicité de chaque moment vécu, comment pouvons-nous profiter du moment présent et accepter l'éternelle transformation ?

Chaque moment que nous vivons est unique et nous voulons miser sur la capacité à habiter le moment présent tel qu'il se présente. La DVT privilégie l'improvisation et l'adaptation plutôt que la rigidité des rôles, en utilisant l'imagination au lieu d'objets statiques. On mise sur la conscience corporelle en laissant les rôles émerger des corps et intuitivement se transformer. L'aïd.e et l'aidant.e improvisent ensemble dans le jeu. L'intervenant.e ou le thérapeute est autant impliqué.e que l'aïd.e, ce qui accroît le niveau d'égalité de la relation.

Faisant partie du jeu, le thérapeute en DVT se met à risque en occupant, comme l'aïd.e, une position de vulnérabilité. L'intervenant.e fait preuve d'instinct, il observe les changements corporels chez l'aïd.e et les utilise pour mieux transformer le jeu.

Lea conférencière résume les étapes de l'approche, soit la définition de l'objectif, le placement du groupe en cercle, la délimitation de la réalité et de l'espace de jeu (p. ex. ouverture d'un rideau imaginaire), l'adaptation à l'énergie de chacun.e, l'identification et la personnification des images, la diminution progressive de la structure et la sortie du jeu avec une image métaphorique (p. ex. fermeture du rideau). L'établissement des limites du jeu est d'autant plus important en présence de troubles psychotiques.

DÉFINITION DE L'AGRESSION SEXUELLE À L'ENFANCE

Les ASE constituent 68 % de l'ensemble des agressions sexuelles. Marie-Émilie met de l'avant la citation suivante pour illustrer comment la DVT peut permettre d'aborder le fait de se sentir sans pouvoir, figé.e dans son corps et dans la relation à l'autre, dans l'impossibilité de transformer les choses : « Quand vous êtes abusé.e, vos limites, votre droit de dire non, votre sens du contrôle de ce monde sont violés. Vous êtes sans pouvoir, l'abus vous humilie, vous donne le message que vous avez peu de valeur, que rien de ce que vous avez fait ne pouvait l'arrêter. » L'enfant n'a pas la capacité ou le développement neurologique pour réellement comprendre ce qui lui arrive.

La particularité de l'agression sexuelle à l'enfance est l'instrumentalisation abusive de la relation affective avec l'enfant. Par son incapacité d'élaboration, l'enfant a besoin d'un adulte sécuritaire pour se développer sainement. Subir une ASE vient donc altérer le développement de l'enfant, notamment par le développement de plusieurs symptômes comorbides qui peuvent se manifester à l'âge adulte, tout comme des troubles de santé mentale.

PROJET PILOTE AUPRÈS DE SIX FEMMES SURVIVANTES

Marie-Émilie a mené un projet exploratoire auprès de femmes et personnes queer ayant vécu une ou des ASE. Ce projet a été mené durant six semaines et a débuté au cours de l'été 2015. Le questionnaire sous-jacent à l'étude de la conférencière était le suivant : est-ce qu'utiliser le pouvoir créateur peut amener une transformation sociale ?

L'ASE est souvent vécue dans le milieu familial, où le tabou et la honte sont fortement reliés, d'où l'importance de tendre vers des impacts plus sociaux en brisant le silence. Les participantes ont vécu des ASE dans un cadre intrafamilial (p. ex. père, oncle, beau-père, grand frère), les ont entre 20 et 55 ans, sont majoritairement québécoises, viennent de différentes classes socio-économiques, s'identifient comme hétérosexuelle, homosexuelle ou queer. Certaines personnes sont en couple, d'autres vivent seules. Plusieurs font mention de symptômes psychosomatiques.

L'hypothèse était que la capacité des survivantes à jouer favoriserait la résilience et la flexibilité. En étant capable de jouer avec ses émotions et ses problèmes, la personne prend une distance et cela lui permet de ne pas se laisser envahir. Jouer avec son ressenti permettrait de lâcher prise, de laisser les choses se transformer, de reprendre du pouvoir sur son vécu. L'utilisation de la DVT auprès de ces participantes peut leur permettre de développer une plus grande conscience corporelle, une réappropriation de leur corps, de diminuer l'incidence des symptômes dissociatifs comme mécanisme de défense, de réduire le sentiment de honte et de jouer avec le traumatisme pour diminuer la peur qui y est reliée.

Bien que la dissociation constituerait un facteur de protection à court terme, celle-ci peut avoir plusieurs répercussions négatives à long terme, parce que la personne n'est jamais apte à être pleinement dans le moment présent.

Selon Marie-Émilie, la dramathérapie visait à faire sortir les survivantes de leur zone de confort — en demeurant dans une posture tolérable et pas trop inconfortable. Ce type de thérapie permettrait de transformer les stratégies moins adaptées en d'autres mieux adaptées.

EXERCICES PRATIQUES

Premièrement, une chanson est présentée aux personnes participant à l'atelier, et des instructions sont données : écouter et observer, se concentrer sur son ressenti, dessiner ce qui vient spontanément et bouger ou danser instinctivement. Marie-Émilie met l'accent sur l'idée que la thérapie par les arts n'a pas pour but la qualité artistique ou l'esthétique, mais l'expérimentation de la création et l'expression de soi.

Deuxièmement, un espace de jeu s'ouvre sur la plateforme virtuelle pour les personnes se portant volontaires. Les participantes et Marie-Émilie laissent place à une scène improvisée et s'influencent mutuellement dans les rôles et les mouvements qu'ils adoptent.

Troisièmement, lea présentateurice invite les participantes à produire un poème collectif en utilisant le tableau blanc. Voici le texte qui en résulte : « tes mouvements me prennent et me portent / reprendre le pouvoir sur son corps / bouger les fondations / mouvement, transformation, respirer / tisser des jeux / jeux d'enfants / je t'ai vu.e, tu m'as vu.e, nous nous sommes reconnues / réécrire les maux, parler par le mouvement, s'exprimer librement / oser pour se libérer ».

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Une participante affirme que la dramathérapie aurait le pouvoir de faire réaliser aux personnes survivantes que les stratégies utilisées lorsqu'elles étaient enfants sont probablement « meilleures » que ce qu'elles pensaient. La dramathérapie pourrait alors avoir un impact positif sur l'estime de soi.

L'exercice pratique de dramathérapie a fait ressortir plusieurs mots : « liberté, chaos, rieur, courage, dépassement, ludique, fluide, sécuritaire ». Une des femmes s'étant prêtées au jeu mentionne avoir ressenti une grande complicité avec les autres participant.e.s et ce, même via Zoom. Un autre commentaire souligne qu'en tant qu'adultes, nous mettons rapidement de côté le jeu, mais celui-ci serait libérateur et réparateur de plusieurs façons.

À la suite des exercices, une participante se demande s'il est possible de pratiquer la dramathérapie en intervention individuelle. Marie-Émilie répond que oui, mais ajoute que le jeu serait beaucoup plus intense et vulnérabilisant, tant pour l'aidé.e que pour l'intervenant.e ou lea thérapeute dans ce contexte-ci, car les deux individus sont face-à-face et se voient toustes les deux.

Conclusion/constats de l'atelier

Marie-Émilie Louis conclut son atelier en réitérant la pluralité des modes d'expression et la pertinence de ne pas s'arrêter exclusivement à la parole dans la pratique clinique. À son avis, la revalorisation du ludique est d'une grande richesse. En plus de permettre de reconnaître et de travailler les résistances, le jeu a le potentiel de transformer positivement la dynamique entre l'aidant.e et l'aidé.e et de faire émerger des éléments qui n'auraient pas émergé autrement.

ATELIER DU MARDI 17 MAI 2022 EN AVANT-MIDI
EN VIRTUEL



LORRAINE FONTAINE

is a feminist activist, trainer and speaker, has been working with the Regroupement Naissances Respectées since 2002 and is currently the Executive Director. Having cocreated and delivered hundreds of conferences and workshops in alliance with community organizations and diverse advocacy groups, she has contributed to groundbreaking work on obstetrical and gynecological violence. She brings a lifelong commitment to social justice and a belief in the power of art activism to her work in citizen led advocacy action projects.

**DECONSTRUCTING DOMINANT DISCOURSE
ON BIRTH AND REPRODUCTIVE HEALTH**

RÉSUMÉ

Everyone introduces themselves and talks a little about themselves. Everyone also discuss why they are here (11 people present including the animator).

Before we get started, Lorraine invites us to unmute our mics. She asks a few questions, and we can all answer without raising our hands. *Who delivers children?* (The women do, not the doctor. Doctors assist women with the delivery). *Who is most qualified to give reproductive advice? Who is the best to know what is best for your body?* (Only you know what is best for your own body.) Lorraine says her perspective on reproductive health is influenced by a Eurocentric vision.

Roger's curve on innovations: How do people accept a new idea? There are fast adopters, slow adopters. We are not currently at a place where the majority has accepted the concept of obstetric violence. The College of physicians is in resistance to this term, they see it as a problematic term. Some of the early ones are philosophers' and thinkers, they see the connection between this term and violence.

There has been some improvement about gynecological care, however, there are still problems and there is room for improvement.

Problems in gynecological care does not only exist in developing countries such as African contries, they exist even in Canada, Europe and the United States. For example, pushing on the stomachs of pregnant women is considered a good practice by some, but it can be harmful.

Imposed sterilization of indigenous women in Canada. The government still does not recognize that this occurred. We are choosing who can and who can't have children. Study at UCam about black women's experiences when giving birth.

Appropriations of women's bodies and reproductive process: Venezuela law is quite complete but still missing a little.

Physical obstetric violence includes forcing women to lie on their back while giving birth, which is an uncomfortable and unnatural position.

Gynecological Violence: Occurs throughout women's lives and can occur anywhere. Example: Belittling and ignoring what women say can occur with gynecologist or even within the family. We are all swimming in a system that keeps gynecological violence in place. Very inappropriate comments have been made by gynecologist.

11 principles of consent: A culture of obstetric and gynecological violence ranging from commentaries to forced procedures. Roe and Wade proves that the rights that we think that we have are never secure. There is a lack of research regarding women's problems. Not every gynecologist or doctor has a negative or inappropriate attitude, but its does happen. *Rate my doctor* is starting to become more popular (rating doctors based on how respectful they are to you and your body.)

Just because rights are in a charter does not mean that they will be respected.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Obstetric Violence
- Gynecological Violence
- Sexual and Reproductive Health

DISCUSSIONS

Discussing stories that we ourselves have experienced or that we have heard from others about gynecological violence. (Women being denied hysterectomies because they are young and may change their minds about not wanting kids, women being forced to get sterilized after abortion, women not getting appropriate care while in labor). You have the right to the best possible care when it is available. You have the right to be believe when you say you are in pain. You have the right to not be treated as a child.

It is the same system that creates other forms of violence. Doctors have a fear of being sued, thus, they put the blame on the patient. For example, they say things like "You just have a body that tears", after patient asked why they tore while giving birth.

« Déconstruire l'accouchement pour retrouver l'enfantement » de Stéphanie St-Amant, article publié dans la revue *à babord!* Women and Men's bodies were seen as equal, and their organs were just in different places. When obstetrics was developed this view changed. Women's bodies were seen as weaker. Used drugs to help with labor (date rape drug was used, used method like the pushed-on women's stomach. Birth went from taking 36 hours (which was normal), to 24, to 12, to 8, to less than 5. And now it is considered abnormal if your baby takes to long to come out and some women have even been forced to have c-sections because of it. "They are afraid of our non-conforming bodies." – quote from article.

After being anesthetized, women have told doctors that they still felt everything, and the doctors respond that they had gave them enough anesthesia and continue even though the women are in pain.

Eugenics: You are genetically pre-disposed to have certain problems. That was historically a belief that was held. Systems decide what kind of care you can receive. It can prevent people from having the best possible care based on gender, weight, race, etc. There are many systems of oppression that come into play when it comes to health care. Systems of oppression lead to discrimination, unequitable care, gynecological violence, obstetric violence, etc.

Historical recourses are affecting views on who has the right to what. Systems of oppression affect views on sexual and reproductive health. Systems of oppression (ableism, racism, sexism, etc.) amplify obstetric and gynecological violence.

You have the right to decide what happens to your body, you have the right to refuse recommended procedures. You have the right to free and informed consent.

We see the world through fetal distress-colored bodies. Whose life is worth more, the baby's or the mother's?

Conclusion/constats de l'atelier

If we experience obstetric or gynecological violence, what can we do? Speak out about it, there are support groups. If it was a traumatic experience, you can go see a therapist. You can make a formal complaint.

Getting the word out about gynecological violence and obstetric violence might help improve the situation.

It is a type of violence against women and creating a project where we educate women and support women when it comes to obstetric and gynecological violence might help.

Get the word out to gynecologist on how they can improve their own practice. Many gynecologists appear to be closed to the idea of gynecological violence. Gynecologists tend to view the gynecological violence as them being accused of being violent. However, some gynecologists are willing to do everything in their power to make women feel more respected and comfortable.

Fear of reprisal is a reason for not speaking out about gynecological violence.

What can you do? Opening organizations or developing programs within an organization that help to deal with the repercussions resulting from obstetric and gynecological violence may be a step in the right direction.

ATELIER DU MARDI 17 MAI 2022 EN AVANT-MIDI
EN VIRTUEL



KARINE CÔTÉ

est psychologue clinicienne et professeure-chercheure en psychologie au Département des sciences de la santé de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle est chercheure au Centre intersectoriel en santé durable et à la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche du CISSS de Laval. Depuis plus de 20 ans, ses travaux concernent principalement la prostitution et l'exploitation sexuelle chez les jeunes et les adultes, de différentes origines immigrantes et ethnoculturelles. Une partie de sa pratique clinique est effectuée auprès de personnes victimes de violence, de prostitution et d'exploitation sexuelle et qui souffrent, entre autres, de traumatismes multiples et complexes.



SHIRLEY-ANN SAVARD

est travailleuse sociale dédiée au phénomène de l'exploitation sexuelle des mineurs et aux problématiques associées. Elle est depuis 2017 à l'emploi du CISSS de Laval sous la Direction du programme jeunesse à titre de spécialiste en activités cliniques répondante en exploitation sexuelle. Elle coordonne les activités liées à la sexualité dispensées au Centre de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation de Laval, en plus d'occuper un rôle de formatrice et de collaboratrice dans des projets de recherche concernant ce phénomène.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Définition
- Législation
- Facteurs de risque
- Profils des jeunes et trajectoire d'entrée
- Conséquences
- Recherches sur le sujet
- Résultats d'études
- Interventions à préconiser

L'EXPLOITATION SEXUELLE CHEZ LES FILLES ET LES GARÇONS PRÉSENTANT DES NIVEAUX DE RISQUE VARIÉS

Le phénomène est répandu et préoccupant tant au Canada qu'au Québec. De plus, il est en expansion et augmente d'année en année avec les nouvelles technologies. Les jeunes sont particulièrement à risque, d'où qu'il faut intervenir tôt.

DÉFINITION

« L'exploitation sexuelle fait notamment référence à la prostitution, la pornographie juvénile, le proxénétisme, la traite des personnes, la sextorsion, la revanche pornographique, le sexting et la cyberexploitation. Elle implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne ou de l'existence de l'inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins sexuelles, en vue d'en tirer un avantage, souvent financier » (Secrétariat à la Condition féminine, 2007). Donc, on fait ressortir que l'argent ici sert à acheter un consentement. Selon cette définition, on doit s'attarder davantage sur l'acte et non sur l'âge.

LA LÉGISLATION

La *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, entrée en vigueur le 6 décembre 2014, est claire. La prostitution est illégale. On pénalise maintenant le client et non la victime qui, elle, n'est ni criminalisée ni punie. Acheter un acte sexuel, peu importe la forme, est illégal. La simple communication dans le but d'acheter des services sexuels est aussi criminalisée et ce, peu importe le lieu ou l'âge de la personne qui offrent des services sexuels (adultes et mineurs). Toutefois, la vente de ses propres services sexuels n'est pas illégale. C'est un changement drastique de paradigme.

Le rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs contient 58 recommandations qui touchent différents aspects des personnes. C'est un rapport important qui conclut l'urgence d'agir et d'investir des fonds substantiels pour la lutte et l'intervention et pour mettre en place des escouades spécialisées.

FACTEURS DE RISQUE

Une méta-analyse réalisée par Laird et coll. (2020) démontre que ces facteurs sont tous liés à l'exploitation sexuelle : être jeune, être immigrant ou appartenir à une minorité ethnique, ne pas détenir de diplôme de formation générale ou professionnelle, être ou avoir grandi dans un environnement familial dysfonctionnel (p. ex. exposé à de la violence conjugale), avoir déjà quitté le milieu familial en bas âge (p. ex. fugues, tant filles que garçons), avoir dû s'organiser seul à un jeune âge ou avoir eu besoin d'argent pour survivre, avoir été victime de négligence, de violence ou de traumatismes infantiles (p. ex. enfant qui ne répond pas aux attentes, enfant insatisfaisant pour ses parents), avoir des comportements antisociaux ou criminels à un jeune âge (p.ex. fait des petits délits), avoir une consommation d'alcool/drogues, avoir des amies dans le milieu (ce qui implique une désensibilisation face à ce phénomène), avoir des expériences sexuelles précoces et à risque, avoir été exposé à de la pornographie juvénile, vivre de la détresse émotionnelle ou un stress posttraumatique.

PROFIL DES JEUNES ET TRAJECTOIRE D'ENTRÉE

Quelle est leur motivation fondamentale à entrer dans la prostitution ? Plusieurs réponses. Il est possible que leurs besoins fondamentaux n'aient pas été comblés par leur première figure d'attachement (p. ex. carences affectives, rejet, abandon, abus). Aussi, la victime peut ne pas se reconnaître comme victime. Le fait que la société tolère l'échange de services sexuels, banalise la sexualité, valorise l'hypersexualisation peut l'expliquer. Les jeunes peuvent aussi aller chercher un soutien financier mais aussi une forme de reconnaissance à travers la prostitution.

En moyenne, les personnes qui offrent des services sexuels ont commencé à l'âge de 15 ans. Elles sont donc très vulnérables.

CONSÉQUENCES À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Plusieurs conséquences sont associées à la prostitution : Augmentation des risques pour leur sécurité, augmentation des risques physiques (p. ex. niveau de la santé : itss, grossesse non-désirée, blessures, mort des suites de violences vécues) augmentation des risques comportementaux, (p. ex. abandons scolaires, consommation, comportements marginaux, recrutement), augmentation des risques psychologiques (p. ex. symptômes de stress aiguë ou post-traumatique, estime de soi faible), aggravation des problèmes et des blessures émotionnelles déjà présentes avant la prostitution et qui les ont rendues vulnérables à la prostitution.

RÉSULTATS D'ÉTUDES FAITES AUPRÈS DES JEUNES, PAR ET POUR LES JEUNES

Nos données montrent que la prévalence élevée de la prostitution et de l'exploitation sexuelle chez les jeunes ne peut pas être ignorée et ce, tant chez les jeunes en cheminement scolaire régulier, en rupture de parcours scolaire ou chez ceux hébergés dans les Centres Jeunesse du Québec. Plus de la moitié des jeunes font des distinctions importantes entre la prostitution et l'exploitation sexuelle. Les jeunes ont tendance à considérer que les échanges d'actes ou de services sexuels contre quelque chose (p.ex. argent, nourriture, etc.) sont de la prostitution mais pas nécessairement de l'exploitation sexuelle.

Les jeunes ont plus tendance à considérer qu'il y a exploitation sexuelle lorsqu'une tierce personne est impliquée (p. ex. agence d'escorte, « pimp »).

INTERVENTIONS À PRÉCONISER

La reconnaissance de la victimisation ne doit pas être un objectif d'intervention. Il faut davantage miser sur le développement de l'alliance de travail et susciter l'ambivalence de la personne par rapport à son implication dans la prostitution. Il faut aussi miser sur ses forces et travailler sur ses schémas précoces inadaptés.

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

C'est un grand défi de faire de la prévention car la prostitution et l'exploitation sexuelle est peu ou pas abordée dans le cadre des programmes d'éducation à la sexualité. Il est essentiel de prendre le temps de bien définir les termes utilisés (p. ex. prostitution, exploitation, pratiques sexuelles, changements corporels) et favoriser les échanges sur le sujet. Lors des interventions avec des victimes, il faut considérer qu'elles ont possiblement vécu des événements adverses et donc présenter un profil de traumatismes complexes. L'essentiel est d'identifier les besoins comblés par les activités de prostitution et proposer des alternatives.

Nous rappelons l'importance que la prévention doit débiter aussi jeune qu'à la période préscolaire, en débutant déjà les discussions sur l'égalité hommes-femmes, le consentement et les relations saines. Cela constitue un exemple de facteur de protection de la prostitution et de l'exploitation.

Il y a aussi un fardeau sur l'école mais il peut parfois être lourd. L'éducation à la sexualité est une pierre angulaire de la prévention. Comme les enseignants peuvent se sentir inconfortable d'aborder ces sujets, il est essentiel de réfléchir à l'implication d'autres professionnels pour les soutenir (p. ex. sexologue scolaire, psychoéducatrice, travailleur social, psychologue). Les médias ont aussi un rôle important à jouer dans la prévention de la prostitution et de l'exploitation. Tel que mentionnés par certains jeunes : « les médias doivent cesser de présenter le sexe comme quelque chose de banal ».

Conclusion/constats de l'atelier

Les agressions sexuelles et tout ce qui est en lien avec ce sujet (prostitution, pornographie juvénile, proxénétisme, traite des personnes, extorsion, revanche pornographique, exploitation sexuelle, sexting, cyberexploitation) est un dossier prioritaire au Québec présentement. Donc nous sommes dans la bonne voie et il y a de la mobilisation quoiqu'il demeure encore beaucoup à faire.

Le rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs a fait 58 recommandations qui touchent différents aspects des personnes sur le sujet. Il s'agit d'un rapport important qui conclue sur l'urgence d'agir et l'importance d'investir des fonds substantiels pour la lutte, l'intervention et la prévention.

Les résultats d'études permettent de constater la gravité et l'ampleur du phénomène. « Ça existe, c'est chiffré, on ne peut plus l'ignorer ». On doit en parler rapidement. Contrairement aux lois actuelles en vigueur au Canada, les jeunes font des distinctions entre la prostitution et l'exploitation sexuelle. Les programmes de prévention doivent tenir compte de ces données.

Par conséquent, les programmes de prévention doivent parler de la prostitution et de l'exploitation sexuelle, informer les jeunes sur les définitions et les lois en vigueur, utiliser leur langage, et surtout, solliciter leur avis et susciter la discussion sur le sujet.

ATELIER DU MARDI 17 MAI 2022 EN APRÈS-MIDI
EN VIRTUEL



LORRAINE FONTAINE

est militante féministe, formatrice et conférencière et travaille au Regroupement Naissances Respectées depuis 2002 dont elle est la directrice générale. Ayant co-créé et animé des centaines de conférences et d'ateliers en collaboration avec des organismes communautaires et divers groupes de défense des droits, elle a contribué à des travaux novateurs sur la violence obstétricale et gynécologique.

Elle apporte un engagement de toute une vie pour la justice sociale et une croyance dans le pouvoir de l'activisme artistique à son travail dans des projets d'action collective citoyenne de défense de droits.

VIOLENCES OBSTÉTRICALES ET GYNÉCOLOGIQUES : CONTEXTES, MANIFESTATIONS, PRÉVENTION ET PISTES D'ACTION

PRÉSENTATION

Femme blanche éduquée, née en Alberta, à la fois francophone et anglophone, Lorraine Fontaine débute l'atelier en reconnaissant sa posture sociale privilégiée ainsi que l'incidence eurocentrique qui teinte inévitablement sa vision de la problématique. Un tour de table est fait, et les participant.e.s répondent toutes aux questions suivantes : *Qui es-tu ? Quelles sont tes connaissances au sujet des violences obstétricales et gynécologiques ? Quelles sont tes attentes face à cet atelier ?*

Elle demande aux participant.e.s d'ouvrir leur micro et de répondre spontanément en chœur à quatre questions d'introduction : *Qui accouche les bébés ? Où est la meilleure place pour apprendre sur notre propre sexualité et santé reproductive ? Qui devrait écider combien d'enfants ou si j'ai des enfants ? Qui est la personne la plus qualifiée pour savoir ce qui se passe dans ton corps ?*

MISE EN CONTEXTE

Mme Fontaine débute en abordant le fait que la médecine a été construite à partir du corps masculin, qui constitue la vision de la « normalité ». Ce sont les personnes enceintes qui accouchent et qui font le travail, non pas les médecins, tout comme ce sont les individus possédant un utérus qui décident combien d'enfants, le cas échéant, iels veulent accoucher. Elle termine la mise en contexte en disant aux participant.e.s qu'iels risquent de se surprendre à réaliser qu'iels en savent beaucoup plus qu'iels pensaient sur les VOG, voire qu'iels en ont vécues à plus d'une reprise. Les VOG constituent un concept contemporain ayant émergé dans les années 1980.

Le Regroupement Naissances Respectées (RNR) a été créé en 1980, un peu après la Fédération du Québec pour le Planning des Naissances (FQPN), et simultanément à l'émergence du mouvement de reprise de pouvoir des femmes sur leur santé globale. Il demeure mis en place par des femmes blanches privilégiées, ce qu'il est important de reconnaître. Dans les dernières années, un travail est fait pour intégrer une approche plus intersectionnelle, qui prend en compte l'ensemble des oppressions que peuvent rencontrer les femmes.

HISTORIQUE DU CONCEPT

Si l'on prend la courbe de Rogers, une courbe permettant de mieux comprendre comment les nouvelles idées émergent, 2017 est une année d'« adoptants précoces », c'est-à-dire que les VOG commençaient tout juste à être reconnues par certain.e.s. C'est donc seulement récemment que ce type de violence est reconnu et étudié. Par exemple, en 2006, une étudiante se fait refuser son sujet choisi des VOG pour son travail de recherche. À ce jour, plusieurs étudiant.e.s traitent les VOG dans leurs travaux d'études supérieures. Lorsqu'on parle de « majorité précoce », la conférencière rapporte que les médecins étaient très réticents à entendre parler de « violences », disant ne pas être violent.e.s. Or, c'est le système permettant les VOG qui est à l'origine de ces violences.

C'est en Amérique latine que le concept émerge dans les années 2000. La Charte internationale pour les soins respectueux en maternité prend place en 2010.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Présentation
- Mise en contexte
- Historique du concept
- Définition des VOG
- Culture des VOG, culture du viol et continuum des VS générées
- Imbrication des VOG avec les systèmes d'oppression
- Droits, recours et pistes d'action

En 2018-2019, des avis sur le droit à la santé et les violences faites aux femmes sont rapportés à l'ONU, illustrant des exemples de VOG vécues.

Au Québec et en France, en 2018, des témoignages dénonçant des VOG vécues ont fait surface au sein du mouvement #MoiAussi. Ces dénonciations en ligne ont laissé place à une demande d'enquête à laquelle 7 000 femmes ont participé. C'est dans le contexte de ce mouvement qu'elle est invitée à Radio-Canada pour parler des VOG avec une doula et le président de l'Association des obstétriciens gynécologues pour (soi-disant « équilibrer » le discours, ce à quoi des femmes de l'Association des maisons d'hébergement répondent que c'est comme si on invitait un violeur pour « équilibrer » le témoignage d'une victime rapportant son abus). Le président niait les VOG rapportées, mentionnant que cela n'existe pas au Québec. On peut en conclure qu'une attitude défensive demeure chez plusieurs professionnel.le.s de la santé et politicien.ne.s, ce qu'on observe notamment avec le refus du premier ministre du Québec (François Legault) de participer à l'étude fédérale sur les stérilisations forcées vécues par les femmes autochtones, niant ces VOG au Québec.

Un appel de projets est aujourd'hui fait par le Secrétariat à la Condition féminine au sujet des « besoins émergents des femmes en matière de santé et de bien-être, où les violences seront étudiées. Une recherche effectuée par une étudiante à l'UQAT met de l'avant que les femmes autochtones ne vivent pas exclusivement des stérilisations forcées, mais des stérilisations coercitives également. Une étude est faite à l'UQAM au sujet des expériences en santé sexuelle et reproductive des femmes noires. Du côté de la Colombie-Britannique, la recherche RESPCCT s'attarde à développer des indicateurs de mesure de l'agentivité. Finalement, le Secrétariat à la Condition féminine finance des formations sur les VOG dans les années 2020-2021.

DÉFINITION DES VOG

Le concept des VOG s'élargit au-delà de ce qui a trait à l'accouchement, mais comprend l'ensemble des processus reproductifs, dont la contraception (p. ex. se faire imposer un moyen contraceptif par un.e médecin). La notion de consentement libre et éclairé est remise en question par les VOG, parce que des actes sont posés (ou omis) sans que le patient.e ait eu la place de consentir. C'est ce qu'on fait, mais aussi ce qu'on ne fait pas. Des VOG peuvent être reproduites par les groupes communautaires en niant les VOG rapportées par les femmes.

CULTURE DES VOG, CULTURE DU VIOL ET CONTINUUM DES VIOLENCES SEXUELLES GENRÉES

Au gré de la pathologisation de la grossesse, la culture en est venue à propager l'idée selon laquelle les femmes *se font* accoucher. La position couchée s'est mise en place au bénéfice des praticien.ne.s et non des femmes enceintes.

Ce désir d'augmenter la productivité des grossesses prend place vers les années 1960. C'est à ce moment qu'on commence à endormir les femmes et à procéder à des épisiotomies pour faciliter l'utilisation d'instruments médicaux.

Les professionnel.le.s du réseau de la santé et la population en général sont influencé.e.s par des biais inconscients sur la santé sexuelle et reproductive. Nous participons toutes à cette culture soutenant les VOG, d'où l'importance de la réflexion et la remise en question de nos propres pratiques et façons d'agir.

Mme Fontaine affirme que les VOG mettent en lumière le fait que des violences sexistes et genrées peuvent être faites dans des lieux insoupçonnés auprès de travailleuses censé.e.s se soucier de la santé et du bien-être. Par le discours dominant sur la santé sexuelle et reproductive, la culture permettrait les VOG ou fermerait les yeux face à ces violences. Les VOG remettent en cause l'idée que les personnes ayant recours à des services obstétricaux ou gynécologiques sont les mieux placées pour parler de leur réalité puisque ce sont elles qui la vivent.

La normalisation des blagues sur les violences sexuelles et de la domination des hommes sur les femmes soutient la culture du viol de la même manière que la banalisation et l'invalidation des douleurs rapportées et la pathologisation de la grossesse et l'accouchement soutient la culture des VOG. En plus de la normalisation, de l'humiliation et de la dégradation, l'atteinte à l'autonomie ainsi que l'agression sont tous des aspects contribuant à la culture du viol et des VOG.

Un exemple d'atteinte à l'autonomie de la culture des VOG

On parle d'un manque de considération des besoins et de l'individualité, où entre autres, on ne considère pas les besoins des personnes en situation de handicap. Par exemple, durant la pandémie de COVID-19, les personnes qui accouchaient n'avaient pas le droit d'avoir d'accompagnateurice. Cela fait en sorte qu'elles sont seules, leur bébé a besoin de soins, mais elles ne peuvent pas manger ou aller à la salle de bains, n'ayant personne pour les aider.

IMBRICATION DES VOG AVEC LES SYSTÈMES D'OPPRESSION

Dans la dernière dizaine d'années, un travail a été effectué pour intégrer les différents systèmes d'oppression dans la compréhension du phénomène, car ceux-ci auraient des impacts spécifiques sur le vécu des VOG. L'imbrication des systèmes d'oppression est souvent négligée dans l'explication des diverses violences genrées, y compris les VOG.

Madame Fontaine qualifie ce manque de solidarité des femmes blanches comme un facteur qui contribuerait au problème. Si elles reconnaissent les violences dont elles sont victimes, elles font souvent fi de celles qu'elles n'expérimentent pas directement, autrement dit, celles que subissent entre autres les femmes racisées et autochtones. Alors que la ligature des trompes est difficilement accessible pour les jeunes femmes blanches, les femmes noires et autochtones y ont très rapidement accès. Les femmes autochtones enceintes nomment leur déplacement obligatoire vers Val-d'Or pour accoucher comme un mépris pour la vie, pour leur vie. Elle mentionne que ce déplacement ne concordait pas avec leur vision de l'accouchement en tant qu'expérience familiale. « La colonisation va jusque dans nos utérus », affirment-elles.

La conférencière illustre cet aveuglement en prenant l'exemple de James Marion Sims, décrit comme l'inventeur du spéculum et le « père de la gynécologie moderne » alors qu'il a fait ses expérimentations sur des femmes noires non endormies. Celles-ci se voyaient causer des douleurs inimaginables par la croyance raciste qu'elles auraient fondamentalement une plus grande capacité à tolérer la douleur physique. Ce stéréotype contribue à la non prise en charge de leurs douleurs auprès des professionnel.le.s de la santé.

DROITS, RECOURS ET PISTES D'ACTION

Le fait que les VOG soient des violences systémiques sexuelles et genrées, issues d'une culture, fondées sur des biais historiques, maintenues en place par les discours dominants et amplifiées par les systèmes d'oppression, engendre des impacts multiples sur les droits des personnes. Les VOG sont des barrières au droit à l'inviolabilité, à l'autonomie, à l'intégrité, au consentement, à la réception de soins et de services exempts de discriminations ainsi qu'au statut juridique du fœtus. La vision médicalisée de la grossesse et de l'accouchement a de plus en plus d'influence sur les pratiques des sages-femmes. Ce n'est pas parce que des processus de plainte sont entamés par les personnes victimes des VOG que les besoins de validation et de guérison seront nécessairement répondus.

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Alors qu'une participante utilise le mot « drame », Mme Fontaine profite de l'occasion pour rappeler que les VOG ne sont pas des drames, mais bien des violences.

Aux questions d'introduction posées par Lorraine (*Qui accouche les bébés ? Où est la meilleure place pour apprendre sur notre propre sexualité et santé reproductive ? Qui devrait décider combien d'enfants ou si j'ai des enfants ? Qui est la personne la plus qualifiée pour savoir ce qui se passe dans ton corps ?*), les participant.e.s répondent avec entrain : « Nous, les femmes / à l'intérieur de nous, entre nous / nous, moi / moi ».

La conférencière nous invite à songer à des situations de VOG que nous avons nous-mêmes vécues personnellement, à la suite de quoi certaines participantes partagent des expériences (p. ex. minimisation des problèmes de santé conséquents aux pilules contraceptives, banalisation et déni des effets secondaires, manque de bienveillance lors de la pose de stérilet, non-connaissance du fait qu'il y a plusieurs grosseurs de spéculum, administration d'un médicament sans consentement, non-réceptivité des médecins à la ligature des trompes, durant les échographies).

Une participante met de l'avant une expérience dont elle a été témoin, soit d'une mère qui désirait imposer la stérilisation à son fils neuroatypique. La conférencière fait un lien avec le désir du gouvernement d'implanter systématiquement le test de dépistage de la trisomie 21, qui se rapproche d'une pratique eugénique. Les biais et violences systémiques ont plusieurs impacts significatifs : atteinte à l'autonomie, disparités dans l'accès et la qualité des soins, effets psychologiques, invalidation des savoirs, traumatismes intergénérationnels. Une distinction entre l'approche médicale et celle des sages-femmes est mise de l'avant : se faire imposer versus se faire accompagner. Un grand nombre d'information n'est pas partagée au grand public, ce qui fait que nous ignorons souvent nos droits. Plusieurs font part de leur surprise, conceptualisant, avant la conférence, les VOG comme se produisant ailleurs qu'au Canada et comme un phénomène qui ne nous concerne pas. S'éduquer, s'informer, s'indigner, valider les survivant.e.s, les soutenir dans leur processus ou non-processus de plainte.

Conclusion/constats de l'atelier

Les pratiques obstétricales s'inscrivent dans les pratiques gynécologiques. Partager l'information (p. ex. diverses grosseurs de spéculum) permet une reprise de pouvoir. Il est d'autant plus important d'écouter, de valider et de dénoncer les expériences de VOG vécues par les groupes plus marginalisés (p. ex. femmes musulmanes, autochtones, en situation de handicap, racisées, etc.). La conscientisation et la réflexion sont de mises : Quels sont les groupes dans les marges ? Quelles sont les personnes qui ne sont pas autour de la table dans le passé et à ce jour ? Comment transformer notre milieu et nos pratiques de sorte que les personnes trans, queer et non binaires se sentent en sécurité dans nos services ? La conférencière conclut par un slam sur les VOG, présenté dans le cadre des 50 ans de la FQPN.

ATELIER DU MARDI 17 MAI 2022 EN APRÈS-MIDI
EN VIRTUEL**KHAROLL-ANN SOUFFRANT**

est travailleuse sociale et candidate au doctorat en service social à l'Université d'Ottawa. Elle est présentement chercheuse invitée à l'Université de Pennsylvanie, aux États-Unis. Elle a enseigné le cours Travail social, sexe et genre à l'Université de Montréal à l'été 2021. Son projet de thèse porte sur le mouvement #MeToo/#MoiAussi du regard de victimes-survivantes afrodescendantes et de militantes afroféministes au Québec. Elle est également chroniqueuse indépendante pour plusieurs médias québécois. Kharoll-Ann Souffrant termine présentement la rédaction de son premier essai à paraître prochainement aux Éditions du remue-ménage portant sur ses intérêts de recherche.

LES ORIGINES PREMIÈRES DU MOUVEMENT #MOIAUSSI

La présentation de la conférencière est ancrée dans une perspective féministe noire, puisqu'il s'agit de sa lecture des événements en tant que chercheuse. Elle partage son parcours d'engagement qui remonte à son enfance et son adolescence à la suite d'un événement traumatique personnel. Dans cette présentation, elle emploie les termes « victime » et « survivante » de manière interchangeable. Les opposer, selon elle, représente une fausse dichotomie. En effet, elle prend la position suivante et se promène à travers ces termes sur un continuum : « Les deux termes seront utilisés de manière interchangeable, et ce, en dépit de la charge politique de chacune des appellations. L'objectif est d'honorer la capacité de chaque femme ayant vécu une agression à caractère sexuel de choisir parmi ces options ou d'en trouver une autre. Il apparaît important de laisser libre-cours à la possibilité pour ces femmes de s'auto-identifier comme elles le souhaitent face à une expérience traumatique si intime et marquante. » (Souffrant, 2019, p. 26).

HISTORIQUE

Si on regarde la genèse, on pourrait croire que le mouvement MeToo vient du scandale Weinstein, en octobre 2017. Certes, à ce moment, le mouvement Me too est devenu viral. Il y a eu d'ailleurs un ouragan social au Québec vs au Canada. Les demandes d'aide à ce moment au Québec ont augmenté de 100 à 533 %. Mais ce genre de dénonciations remonte à beaucoup plus loin, par exemple quand on pense au cas de Nathalie Simard au Québec, qui date d'au moins 10 ans.

CAS MÉDIATISÉS

La conférencière passe en revue plusieurs cas médiatisés aux États-Unis avant Weinstein, qui ont dénoncé des agressions sexuelles. On pense par exemple à Anita Hill, qui a eu le courage d'affirmer qu'elle avait des inquiétudes à ce que Clarence Thomas soit nommé à la Cour supérieure dû au harcèlement sexuel vécu par cet homme (voir podcast de Anita Hill).

Il y a eu aussi le cas de Tarana Burke, militante afro-féministe qui a fait campagne contre les agressions sexuelles. Un jour, une jeune fille, appelée Heaven pour les besoins de l'histoire, lui a fait une confidence sur une agression vécue par son beau-père, que Tarana n'a pu accueillir, car elle s'en sentait incapable, dû au fait qu'elle avait été elle-même victime dans le passé. Par la suite, elle a créé une plateforme basée sur l'empathie pour rejoindre des victimes, car elle a eu des regrets de ne pas avoir su l'accueillir.

Il y a eu aussi le cas de Nafissatou Diallo vs Dominique Strauss-Kahn où on y a vu une joute de privilèges qui se jouait. Il y a eu entente hors-cours de plusieurs millions de dollars dans ce cas et un documentaire a été produit sur le sujet. Ce fut en quelque sorte le début du mouvement MeToo. Ce qui ressort du livre *De l'exclusion à la solidarité : Regards intersectionnels sur les médias* (sous la direction de Josette Brun), c'est que le milieu défavorisé a contribué au mouvement MeToo. En effet, il y a un contexte historique qui explique pourquoi les femmes et les filles noires sont surreprésentées dans les violences sexuelles et que c'est tabou. Il y a un système d'oppression et d'inégalités sociales sous-jacent.

Thèmes abordés dans l'atelier

- Historique
- Cas médiatisés
- Définition de l'intersectionnalité
- Justice transformatrice
- Processus de guérison

Déjà, il y a un manque de données et de statistiques officielles sur les femmes afro-descendantes victimes. Nous utiliserons de moins en moins le terme minorités visibles, car c'est un terme désuet puisqu'il ne parle pas des spécificités des personnes noires. Si l'on regarde les quelques statistiques connues, une fille noire sur quatre et un garçon noir sur six auront vécu une agression sexuelle au cours de leur vie (statistiques en provenance des États-Unis). En somme, 60 % femmes noires en sont victimes, le pourcentage augmente pour les personnes noires handicapées, les personnes à faibles revenus, etc. (statistiques en provenance des États-Unis pour les communautés noires).

Pour chaque femme noire qui dénonce des violences sexuelles à la police, au moins 15 d'entre elles ne dénoncent pas à la police. Une fillette noire sur quatre sera abusée sexuellement avant l'âge de 18 ans. Une femme noire sur cinq est survivante de violences sexuelles. 35% des femmes noires ont expérimenté une forme de violence sexuelle avec contact physique au cours de leur vie (National Center on Violence Against Women in the Black Community, 2018, traduction libre).

Il y a eu aussi des études faisant le lien entre la criminalisation et les femmes victimes de violence conjugale au Canada (Duhainey, 2021a; 2021b) et quelques travaux (Thibault, Pagé et Boulebsol, 2022; Ingenito, 2019).

Du côté des médias, le Mouvement est détourné en le présentant faussement (p. ex. femmes vs hommes, mouvement contre les agressions sexuelles vs chasse aux sorcières). On y a vu une incompréhension du mouvement, qui s'est altérée avec le temps. Les archétypes ont aussi beaucoup contribué à ce phénomène du grand nombre d'agressions sexuelles chez les femmes noires et ce constat empêche les femmes noires de parler, car elles ne sont pas vues comme des humains. L'archétype de la femme noire forte qui n'a pas besoin de compassion, d'aide, de soutien, toujours disponible sexuellement, donc ne peut pas être violée. On légitime les violences qu'elles subissent. Ceci a un grave impact sur leur santé mentale. On fait de même par le processus d'adultification des fillettes noires, on légitime la question des violences sexuelles chez les enfants. De plus, on va moins croire les femmes noires. On remarque aussi que les femmes noires sont davantage marginalisées en milieu judiciaire. Obtenir justice et réparation n'est pas adapté. Encore moins pour des femmes marginalisées.

Les hommes noirs aussi ont vécu des stéréotypes. Leur parole est moins crédible. D'autre part, on stigmatise davantage les hommes noirs qui violent des femmes blanches. Donc le traitement et les réponses qu'on leur fait subir sont différents (profilage racial). Aussi, la communauté noire se protège et n'en parle pas, ce qui n'aide pas l'avancement de la cause. Moya Bailey parle de la misogynie : un terme qui explique les discriminations spécifiques que subissent les femmes noires.

DÉFINIR L'INTERSECTIONNALITÉ

En effet, de manière générale, l'intersectionnalité telle que théorisée par Crenshaw à la fin des années 80 « cherche à questionner les intersections des rapports de pouvoir et leurs influences sur les relations sociales dans diverses sociétés et sur les expériences personnelles de la vie quotidienne. Comme outil d'analyse, l'intersectionnalité voit la race, la classe, le genre, la sexualité, la nation, la capacité, l'ethnicité, et l'âge – entre autres – comme étant interreliés et se renforçant mutuellement. L'intersectionnalité est une manière de comprendre et d'expliquer la complexité du monde, des gens et des expériences humaines. » (Hill Collins and Bilge, 2016, p. 2, traduction libre).

JUSTICE TRANSFORMATRICE

Cela nous emmène au concept de Justice transformatrice : « À la base, la justice transformatrice s'est imposée comme une réponse aux critiques portant sur les systèmes mis en place par l'État dans le but de gérer les cas de violences sexuelles et interpersonnelles dans les communautés marginalisées. Ces critiques se concentraient alors sur trois points : la nature violente de l'État moderne, la lutte des classes dans l'histoire actuelle des États-Unis et l'échec de l'État dans ses tentatives d'intervention face à la violence et dans sa prévention » (Chagnon, Coté et Mikaelian, 2015).

La critique du féminisme carcéral s'attaque à la racine de la violence dans le but de ne pas la reproduire. La justice transformatrice dénonce ce qui se fait actuellement. Les violences sexuelles ont longtemps été banalisées et le réflexe social a été de criminaliser, mais on se rend compte que ça ne répond pas à tous les besoins et, pire, que cela reproduit des violences. On a cherché à améliorer notre approche jusqu'à présent en mettant sur pied des tribunaux spécialisés, mais cela demeure une approche davantage criminelle.

Un projet de recherche est en cours depuis 3 ans par Womenatthecenter dans le but de développer un modèle alternatif de justice au Canada, un modèle de justice différent où on interview des survivants pour se questionner : qu'est-ce que la justice dans cette situation ? La conférencière partage qu'elle aurait voulu, après son expérience traumatisante, qu'on agisse selon sa propre définition de justice : par exemple, par des formations aux employés, recevoir des excuses mais pas porter plainte nécessairement car, pour elle, la finalité aurait causé plus de tort. Il y aurait donc plusieurs définitions de justice selon les victimes.

PROCESSUS DE GUÉRISON

Chaque victime voudra choisir son propre processus de guérison. Être écoutée et reconnue, crue, aide beaucoup. Les statistiques prouvent que les témoignages d'agressions sont plus souvent véridiques que faux. Et le type de dévoilement et comment il a été accueilli ont davantage d'impact pour la suite des choses.

RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Il ressort que nous tendons au Québec à avoir une approche de plus en plus inclusive. Nous devons reconnaître davantage ce qu'on a de commun et non nos différences. Les forces de cette nouvelle approche de justice transformatrice sont : l'impact du changement de culture et comportements et l'éducation offerte sur une plus grande portée. Les lacunes sont lorsqu'un agresseur ne veut pas participer à cette nouvelle approche. En effet, on peut se demander comment manœuvrer avec des personnes qui ne veulent pas collaborer. Ce processus est expérimental, sur une base volontaire, sinon l'imposer serait re-victimisant. On est ici dans un idéal bien sûr car, on le sait, l'agresseur ne reconnaît pas souvent qu'il a agressé. C'est aussi une approche qui ne repose pas sur l'État. Elle nécessite aussi une confiance de la collectivité qui appelle une responsabilité plus partagée. Pour finir, elle nécessite un travail plus exigeant et de longue haleine. C'est une forme de justice alternative et s'applique aussi à d'autres crimes, pas seulement aux violences sexuelles.

Conclusion/constats de l'atelier

Le mouvement MoiAussi remonte bien avant le cas de Weinstein. On pourrait dire qu'il remonte aux cas de Anita Hill Clarence Thomas et Nafissatou Diallo vs Dominique Strauss-Kahn. Au Québec on a eu aussi une forme de ce mouvement avec le cas de Nathalie Simard. Les femmes noires sont davantage victimes d'agressions sexuelles, car il y a un contexte historique qui l'explique. Les femmes et les filles noires sont surreprésentées dans les violences sexuelles, puisqu'il y a un système d'oppression et d'inégalités sociales sous-jacent. Cette réalité de surreprésentation prend aussi son origine dans des archétypes. En effet, en se représentant la femme noire comme forte et toujours disponible sexuellement, on se trouve à légitimer l'abus. Les médias n'ont pas toujours fait avancer le mouvement en conservant son essence, mais y ont plutôt collé des oppositions (p. ex. : mouvement des femmes contre les hommes).

Peu de statistiques sont disponibles sur les agressions sexuelles spécifiquement sur les femmes noires. Les quelques statistiques que nous avons avancées les chiffres suivants : une fillette noire sur quatre sera abusée sexuellement avant l'âge de 18 ans. Les archétypes ont aussi beaucoup contribué au nombre de victimes et ce constat empêche les femmes noires de parler, car elles ne sont pas vues comme des humains.

À la fin des années 1980, Crenshaw a avancé la théorie de l'intersectionnalité qui cherche à questionner les intersections des rapports de pouvoir et leurs influences sur les relations sociales dans diverses sociétés. Un modèle alternatif de justice au Canada se développe qui porte le nom de « justice transformatrice ». Il s'est imposé comme une réponse aux critiques portant sur les systèmes mis en place par l'État dans le but de gérer les cas de violences sexuelles et interpersonnelles dans les communautés marginalisées. Il part du fait que les violences sexuelles ont longtemps été banalisées et que le réflexe social a été de criminaliser, mais on se rend compte que ça ne répond pas à tous les besoins et, pire, cela reproduit des violences. Ici, on préconise plutôt d'interviewer des survivants pour se questionner sur ce que serait la justice dans cette situation, ce qui permettrait à chaque victime de trouver son propre chemin de guérison.

Une chose est certaine, l'important, c'est d'écouter, de croire, de soutenir les personnes victimes et marginalisées, car cela aura un impact sur la suite de leur processus de guérison.

REMERCIEMENTS

Violence sexuelle et santé mentale : d'une rive à l'autre, le premier colloque du CALACS des Rivières Haute-Yamaska Brome-Missisquoi, a été un succès.

Mille mercis à vous toutes et tous qui avez répondu positivement à notre invitation. Près de 100 personnes se sont présentées à chacune des journées.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les conférenciers.ères qui ont répondu présent.es à notre invitation malgré un emploi du temps très chargé. Leur professionnalisme et leur implication dans ce projet ont permis à ce colloque d'être une réussite et de dépasser nos attentes.

Soulignons également l'excellente contribution de Carole Boulebsol à l'animation de la journée en présentiel. Son dynamisme et son esprit de synthèse ont notamment permis de faire ressortir des enjeux et des pistes de solution.

Nous adressons également nos remerciements aux travailleuses du CALACS, particulièrement à Emma Nys, chargée de projet, qui ont fortement contribué à l'organisation et au bon déroulement du colloque.

Nous ne pouvons passer sous silence la contribution financière du ministère de la Sécurité publique du Québec et du ministère de la Justice, Canada (via la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels) sans quoi ce colloque n'aurait pas eu le même rayonnement.

Le sujet indispose, indigné et interpelle. La problématique est parfois insidieuse, frappante, ou surprenante mais, chose certaine, elle est encore bien d'actualité.



PANEL D'OUVERTURE



PLÉNIÈRE DE CLÔTURE



d'une rive à l'autre

5 À 7 JAZZY



